

Laissons Faire

Revue mensuelle de l'Institut Coppel

Numéro 48 ~ Août 2022

Institut Coppel

Laissons Faire

revue mensuelle de l'Institut Coppet

Rédacteur en chef : Benoît Malbranque

Comité d'honneur :

Christian Michel, entrepreneur, essayiste, président de Libertarian International, directeur de l'International Society for Individual Liberty (ISIL)

Robert Leroux, docteur en sciences sociales, professeur à l'Université d'Ottawa.

Gérard Minart, journaliste et essayiste, ancien rédacteur en chef à La Voix du Nord. Auteur de biographies de F. Bastiat, J.-B. Say, G. de Molinari et J. Rueff.

David Hart, historien des idées, directeur du projet Online Library of Liberty (OLL) pour le Liberty Fund à Indianapolis aux USA.

Mathieu Laine, entrepreneur, éditorialiste au Point et au Figaro, professeur affilié à Sciences-Po.

Philippe Nemo, professeur de philosophie politique et sociale à l'ESCP-Europe (École Supérieure de Commerce de Paris), essayiste et historien des idées politiques.

Alain Laurent, philosophe, essayiste et directeur des collections « Bibliothèque classique de la liberté » et « Penseurs de la liberté » aux éditions des Belles Lettres.

Frédéric Sautet, docteur en économie, ancien professeur à New York University et à George Mason, il enseigne désormais à la Catholic University of America.

Emmanuel Martin, docteur en économie, responsable du projet d'Atlas network « Libre Afrique » et directeur de l'Institute for Economic Studies – Europe (IES).

Guido Hülsmann, docteur en économie, professeur à l'université d'Angers et Senior Fellow au Mises Institute à Auburn (USA).

Cécile Philippe, docteur en économie, directrice de l'Institut économique Molinari.

Henri Lepage, membre de la Société du Mont-Pèlerin, fondateur de l'Institut Turgot.

Thierry Afschrift, spécialiste de droit fiscal, avocat au Barreau de Bruxelles, Anvers et Madrid, et professeur ordinaire à l'Université Libre de Bruxelles.

Laissons Faire

Publication mensuelle de l'Institut Coppet

www.institutcoppet.org

48^{ème} Numéro ~ Août 2022



Sommaire :

ÉTUDES	Edmond About, par Benoît Malbranque.	5
TEXTES	L'abstention électorale, par Yves Guyot (1895).	23
	Statistique des avortements, des viols et des infanticides, par Paul Leroy-Beaulieu (1879).	27
	Le régime civilisateur de l'Indo-Chine, par Gustave de Molinari (1901).	31
RECENSION	<i>Œuvres complètes de Benjamin Constant</i> , vol. XVII à XXI. <i>De la Religion</i> , t. I à V (2013-2021).	33

Edmond About

par Benoît Malbranque

Romancier, auteur touche-à-tout, propagandiste des idées libérales pour le grand public, Edmond About (1828-1885) jouit aujourd'hui d'une célébrité en demi-teinte. Ses romans, lus surtout par un jeune public, sont fréquemment ré-édités ; mais la partie doctrinale de son œuvre, faite de livres comme *Le Progrès* (1864) ou *l'ABC du travailleur* (1868), est tombée dans l'oubli, malgré la force des idées libérales qu'ils contiennent et leur style entraînant. Dans l'étude qui suit, la contribution d'About au libéralisme français est étudiée pour la première fois avec profondeur et sur la base de documents inédits.

[Avertissement préalable sur son nom et ses origines] Il y a des clairières ou des forêts où vous n'avez pas risqué un demi-pas qu'un écriteau vous annonce un danger ; ne peut-on pas marcher en paix ? Cependant ici je dois moi-même procéder ainsi pour éviter qu'on ne prononce à la manière anglo-saxonne le nom de l'homme dont je vais parler, et pour toute raison je citerai la convenance, la douceur française, l'aménité, quoique j'aie derrière moi aussi la force des faits : car en vieux français *about*, *habout*, a signifié *limite d'un champ*, *borne*, ou encore *hypothèque*, en droite ligne du latin *abbotum*, *abdoutamentum*, et le nom a pu être donné à un arpenteur ; ou alors il honorait un simple pêcheur, en le décorant du nom donné à un filet de pêche que l'on plaçait au bout d'un étang ou d'une écluse pour retenir le poisson. (Johannes Baumgarten, *Glossaire des idiomes populaires du nord et du centre de la France*, 1870, p. 62.) Quoi qu'il en soit Edmond About était d'origine modeste ; il ne l'ignorait pas, et en tirait même une certaine fierté, rappelant par exemple dans une dédicace à sa fille Valentine, en ouverture de l'un de ses romans, qu'ils n'ont ensemble « pour ancêtre que des pauvres, des humbles et des petits. » (*Le roman d'un brave homme*, 1880, p. vi.) Par la gaieté de son tempérament et son écriture légère, par son engagement pour la liberté et ses convictions anti-cléricales, About a plus tard mérité le titre passablement flatteur de *petit-fils de Voltaire*. Lui-même, dans sa modestie, n'ambitionnait pas d'être mis au rang de si brillants prédécesseurs. « Je n'ai reçu de la nature », disait-il, « qu'un atome de bon sens, une miette balayée sous la table où Rabelais et Voltaire, les Français par excellence, ont pris leurs franchises lip-pées. » (*Le Progrès*, 1864, p. 3) Un généalogiste dirait qu'il était surtout l'enfant de son siècle.

[Premier tir dans son abondante littérature] Auteur d'une œuvre immense, et ayant travaillé tous les genres, Edmond About s'offre à nous dans toute son abondance et sa démesure. Il appelle, par cet excès même, à une classification préalable.

L'ironie veut que cet auteur infatigable ait d'abord formé le vœu de la concision. La veille de ses dix-huit ans (c'était en février 1846), il affirmait en effet devant l'un de ses amis du collège Charlemagne une résolution ferme et passablement courageuse, dont il a pris plus tard le contre-pied. « Si jamais j'écris », affirmait-il alors, « je ne ferai pas comme tous ces gens stupides qui, incessamment, entassent volume sur volume ; je

publierai peu, je soignerai beaucoup, je reviendrai à la langue des seizième et dix-septième siècle. » (*Journal de jeunesse de Francisque Sarcey*, 1903, p. 15.) Sa vie durant, About n'a rien soigné ; sa verve naturelle l'emportait à tous les diables, et il se laissait mener. L'étude de ses manuscrits l'indique d'ailleurs passablement : son écriture est claire, sans rature aucune, comme s'il composait sous la dictée d'une autorité supérieure, qui lui inspirât ses phrases. Ayant choisi, de bonne heure, de n'avoir à proprement aucune spécialité, il empruntait aux meilleurs maîtres et œuvrait en propagateur ; il se comparait lui-même au vagabond, dont le destin est de traîner sa destinée précaire sur le terrain de tout le monde, « glanant après les moissonneurs, hallebotant après les vendangeurs, braconnant après le plus spirituel et le plus aimable des chasseurs. » (*Causeries*, vol. II, 1866, p. 221) Très fermement convaincu du sens du progrès et de la supériorité de la liberté sur la contrainte, il en propageait les arguments dans toutes les petites batailles de la presse, dans ses œuvres littéraires et dans ses écrits plus sérieux. Au sein de l'armée du progrès, il prenait ainsi tous les rôles : « tantôt à l'avant-garde, tantôt à l'arrière-garde, tiraillleur, éclaireur, enfant perdu, clairon, toujours simple soldat et content de porter l'épaulette de laine, mais fermement résolu à ne jamais me perdre dans la foule honteuse des traînants » (Idem, p. 245). Si la presse occupa une si grande place dans sa vie, c'est pour cette raison précise que le journaliste n'élabore pas de lui-même des idées, mais les colporte dans le monde ; qu'il fournit ainsi une nourriture facile et aisément ingurgitable ; enfin qu'il effleure chaque sujet et éclaire un peu le chemin que le lecteur accomplira seul ou guidé par d'autres (Idem, p. 340, 89, 260). Le déchaînement des passions dans la presse quotidienne le mécontentait sans le dégoûter, car il gardait une vue claire de l'avenir, et il ne doutait pas que la postérité, dégagée des querelles et des scandales, montrerait de la reconnaissance pour les vrais artisans du progrès, et que pareille à la divinité elle aurait le jugement sûr et reconnaîtrait les siens. Cette vision sereine de l'avenir tranchait, naturellement, avec le combat quotidien des journaux et l'animosité récurrente de la critique et du public, envers nombreuses de ses productions. L'échec terrible de sa pièce *Gaëtana* est resté célèbre dans l'histoire, et lui-même joua de cette défaveur monumentale, après avoir ruminé patiemment sa colère : il ajouta des notes à son texte, pour indiquer les moments où le public avait commencé à siffler, ou ceux pendant lesquels il avait « fait savoir qu'il savait imiter les cris des animaux les plus divers ». (*Gaëtana, drame en cinq actes*, 5^e édition, 1862, p. 76.) C'était, pour un homme du siècle, si intégré dans le débat des idées, la conséquence naturelle de son engagement, et About savait rendre les coups. Dans sa longue carrière de critique d'art, par exemple, il a multiplié les morsures, et disposant d'un vocabulaire très souple il a laissé quelques saillies mémorables, comme cette accusation de « crime de lèse-dessin » à l'encontre de Mme Doux et de son *Portrait de femme*. (*Nos artistes au salon de 1857*, 1858, p. 206).

La liste de ses pièces de théâtres, nouvelles et romans, est déroutante, et ses articles de journaux sont proprement innombrables. La contribution à la pensée libérale française étant le seul point de vue par lequel j'aie à considérer About, une vaste partie de son œuvre n'a pas vocation à être étudiée ici. Cependant un grand nombre de ses romans reprennent en arrière-plan des questions d'administration ou d'économie politique, deux domaines qui le passionnaient. L'agriculture et le défrichement, l'industrie et ses métiers, forment le fond du *Fellah* (1869), du *Roman d'un brave homme* (1880), de *Maître Pierre* (1862), de *Madelon* (1863) ou de *l'Infâme* (1867). Des considérations sur l'agriculture, les effets d'une fiscalité écrasante, etc., se retrouvent aussi dans certains

livres sérieux, consacrés à des questions d'actualité, étrangères au libéralisme à proprement parler, comme *La question romaine* (1859). Je ferai une exception pour sa *Grèce contemporaine* (1854), car ce livre a connu un rebond de célébrité il y a quelques années, à l'occasion des déboires financiers de l'État grec. Quant aux autres préoccupations d'About associées à la liberté, et qui se trouvent exposées dans ses romans — voir par exemple *la Fille du chanoine*, première nouvelle du recueil *les Mariages de province* (1868), dans lequel About décrit les déboires causés par l'oppression parentale dans la question du mariage — je ne retiendrai que celles qu'il a exposées patiemment dans ses quelques ouvrages de doctrine. Car en marge, d'un côté, de son engagement quotidien dans la presse, et de l'autre de son œuvre légère et même parfois frivole de romancier ou d'homme de théâtre, About a écrit plusieurs livres et brochures consacrées directement aux grandes questions politiques, économiques et sociales. Il y eut même dans sa carrière une décennie spéciale durant laquelle il abandonna la littérature pour traiter, avec son style léger et entraînant, des grands thèmes habituellement couverts par les économistes libéraux tels que Frédéric Bastiat, Michel Chevalier ou Gustave de Molinari. C'est George Sand, semble-t-il, qui le poussa surtout à s'engager dans cette voie. « Vous êtes un grand satirique et un grand avocat », lui écrivit-elle en mai 1863 ; « vous n'êtes pas fait pour amuser seulement. Vous êtes fait pour redresser et pour instruire. » (*Correspondance de Georges Sand*, vol. XVII, 1964, p. 633.)

Avant même cette proposition, on peut citer d'About, dans le genre sérieux et libéral ici considéré, sa courte lettre sur la liberté de l'enseignement, publiée en 1860. L'un de ses confrères imprimait alors un projet de réforme aboutissant à confier à l'État l'éducation nationale : About repoussa ce projet, le qualifiant de véritable « dictature », et il se prononça pour la liberté « absolue » de l'enseignement. (*Considérations sur la liberté d'enseignement par Marie-Henry de La Garde, suivies d'une lettre adressée à l'auteur par Edmond About*, 1860, p. 46-47.)

En 1864 parut *Le Progrès*, qui est peut-être le chef-d'œuvre d'About, et son ouvrage de doctrine le plus fécond et le plus abouti. Me proposant d'analyser plus loin les idées libérales d'About, je ne ferai ici que mentionner son succès remarquable, et ses rééditions en 1864, 1865, et 1867. La popularité et le succès n'étant par définition pas communs, je joindrai dans cette analyse bibliographique la liste des rééditions des textes libéraux d'About, car peu d'auteurs, mis à part peut-être Jules Simon, ou Tocqueville (mort en 1859), rencontrèrent à cette époque une si large diffusion.

En 1865, About publia encore une petite brochure, reproduite plus tard dans la deuxième série des *Causeries* : elle est consacrée à la liberté du travail des femmes. Il avait saisi l'occasion du rejet des femmes de l'industrie typographique, rejet qu'il qualifie de « prétention injuste, illibérale, illogique au premier chef » (*La justice, etc.*, 1865, p. 7 ; *Causeries*, vol. II, 1866, p. 298), pour faire le procès des inégalités légales, existantes ou projetées, entre les hommes et les femmes. Son argument majeur était qu'il n'y a pas deux logiques, l'une pour les hommes, l'autre pour les femmes, et que la liberté du travail vaut pour tout le monde. (*La justice, etc.*, 1865, p. 22 ; *Causeries*, vol. II, 1866, p. 318) Aussi disait-il aux hommes qui cherchaient à exclure du marché leurs concurrentes féminines et à les renvoyer dans leur foyer, où elles gagneraient leur pain comme elles pourraient : « Tout être intelligent choisit librement un travail, selon ses goûts et ses aptitudes. Vous trouveriez injuste et révoltant que l'on vous contraignît à casser des pierres sur les routes. Homme ou femme, chacun peut vivre comme il lui plaît, pourvu qu'il ne nuise à personne. » (*La justice, etc.*, 1865, p. 17 ; *Causeries*, vol. II, 1866, p. 312) Mais je reviendrai plus tard sur la défense de la cause féminine par Edmond About.

Dans le domaine de l'économie politique, il a encore consacré un livre pour prouver aux masses l'utilité des assurances sur les biens et sur les personnes (*Les questions d'argent. L'Assurance*, 1865, réédité en 1866 et 1874) et une petite brochure sur le thème plus précis encore de l'épargne populaire et de l'assurance sur la vie (*Le capital pour tous. Plus de prolétaires, 38 millions de bourgeois*, 1868). Mais c'est surtout son *A B C du travailleur* (1868) qui nous arrêtera. Cette œuvre généraliste qui connut un vrai succès, et qui sera rééditée quatre fois (1869, 1879, 1882, 1888), était conçue comme un traité d'économie à l'usage des masses. Le *Catéchisme d'économie politique* de Jean-Baptiste Say étant jugé trop austère et trop abstrait, About en livra sa propre version, en lui donnant aussi un titre laïcisé. C'était, sur le terrain des questions proprement économiques, la continuation de son œuvre de propagandiste.

[Nature de sa contribution au libéralisme] Les écrits d'About sont remplis de passages succulents, de bons mots, de comparaisons habiles, propres à toucher les masses. Les contemporains qui l'ont côtoyé racontent que lorsqu'un trait saillant traversait son esprit, il ne pouvait s'empêcher ou de le dire ou de l'écrire, et que dans les réunions privées qu'il égayait de son esprit, sa femme même ne pouvait le retenir, et gémissait impuissante en disant : « Edmond ! » (Marcel Thiébaud, *Edmond About*, 1936, p. 129-130.) Son humeur mordante, son esprit sans cesse railleur, le font distinguer de Bastiat, auquel il ressemble tant par ailleurs, mais dont la verve était propre, presque douce, comme son caractère. About au contraire, qui sait manier l'humour, ne manque pas non plus de la capacité d'écraser son adversaire sous une plaisanterie confondante.

Sa contribution au libéralisme français se rapproche, par l'intention, de celle de Frédéric Bastiat : mais About n'a pas de prétention scientifique, et s'il étudie les faits et les statistiques, ce n'est pas pour en faire usage, mais pour observer ou vérifier des tendances. L'économie politique, il la saisit comme un écolier, et ne songe pas à la réformer. Ce qu'il accomplit, ou du moins ce qu'il ambitionne, c'est de passer les vérités de la science dans le fond commun du savoir, c'est d'enseigner les principes de la liberté aux prolétaires, par exemple, en publiant des livres attrayants, des brochures à bon marché, qui parlent leur langue et soient décidément destinés à les instruire.

Edmond About dispose pour cela du tempérament et des compétences techniques nécessaires. Séduit, vers 1848, par les idées socialistes, desquelles il est revenu, il connaît la force des préjugés populaires et ne médite pas du pauvre ouvrier qui déraisonne. Lui aussi, étant lycéen, s'imaginait que la communauté des hommes devait se faire dans le partage des richesses de ce monde, que la terre était à tous, ou que l'argent était sale, et la richesse une flétrissure (*A B C du travailleur*, 1868, p. 11, 180). About sait en outre parler le langage des masses, en assaisonnant ses considérations théoriques de comparaisons et d'historiettes.

[Appui donné par l'étude de ses papiers inédits] Mais avant d'en venir aux principes qu'il a défendus dans ses écrits en renouvelant leur présentation et leur argumentation, il me faut indiquer une ressource supplémentaire à la compréhension de sa pensée vraie. Son livre du *Progrès* rassemble, je l'ai dit, ses conceptions libérales et les expose d'une manière didactique et assez complète. Mais l'examen des papiers d'About indique que ce texte n'était qu'une version adoucie, censurée, d'un premier travail plus audacieux. Déjà Ludovic Halévy avait noté dans ses carnets, en décembre 1863, que le futur livre d'About serait sensiblement remanié par l'éditeur, Louis Hachette. « About est à Paris » marque-t-il. « Il était hier soir à l'Opéra. Il a terminé un ouvrage politique et philosophique, le Progrès. Ouvrage absolument impie, dit-il, et qui distancera la Vie de Jésus [d'Ernest Renan (1863)]. L'athéisme est indiqué comme la base nécessaire des sociétés

futures. Quant à Jésus-Christ, About l'appelait : *Un Israélite distingué dont M. Renan a fait un portrait trop flatté*. Mais le prudent Hachette a reculé devant cette phrase originale : About a dû la supprimer. » (*Carnets, 1862-1869*, 1935, p. 28) Aujourd'hui nous n'avons pas la trace du premier état du texte ; mais les archives personnelles d'Edmond About, conservées à l'Institut (Ms. 3984), nous donnent à lire un autre document important, à savoir les placards corrigés, où Hachette a porté des commentaires, barré des passages, demandé des adoucissements, sur une version du texte qui était déjà amendée. En comparant les placards avec le texte imprimé, il est clair que le message d'Edmond About a été adouci. À titre d'exemple, « l'esprit le plus faux et le plus arrogant du dix-septième siècle, l'évêque Bossuet », devient « l'immortel Bossuet » dans le texte imprimé. De même, un passage qui critique l'administration après l'accident sur le chemin de fer des dunes de l'Ouest, entre Carnac et Quiberon, se trouve tout à coup transporté en Chine, entre Ning-Po et Ky-Tcheou, pour ne pas heurter les sensibilités. Non seulement About a dû faire des concessions dans le style, pour éviter les attaques trop violentes contre la religion notamment, mais il a transformé aussi à certains endroits sa pensée, quand elle était jugée trop audacieuse. J'en donnerai ici un exemple frappant. Le dixième chapitre du placard, intitulé « Le droit et l'association » — et qui est devenu le cinquième dans l'imprimé, sous le titre « Le droit » —, se présente comme un grand exposé sur les droits individuels. Une modification de quelques mots, entre le placard et l'ouvrage imprimé, a produit dans cette discussion une altération majeure. Dans la version originale, plus ou moins remaniée déjà, qu'on lit dans le placard, le chapitre s'ouvre par ces mots : « Qui que tu sois, lecteur, mâle ou femelle, fort ou faible, savant ou ignorant, noble ou roturier, Bourbon ou Durand, je te déclare, au risque d'étonner ta sottise et d'épouvanter ta couardise, que tu n'as ni maître, ni chef, ni supérieur naturel, et que ta personne et tes biens ne relèvent que de toi. » (Bibliothèque de l'Institut, Ms. 3984) Or l'imprimé fait une brève modification, très lourde de sens, et on lit désormais : « Homme grand ou petit, riche ou pauvre, fort ou faible, savant ou ignorant, noble ou roturier, Bourbon ou Durand, je te déclare, au risque d'étonner ta sottise et d'épouvanter ta couardise, que tu n'as ni maître, ni chef, ni supérieur naturel, et que ta personne et tes biens ne relèvent que de toi. » (*Le Progrès*, 1864, p. 59) Toute la puissance de la pensée d'About sur le droit égal des femmes à la liberté individuelle et à l'auto-détermination est perdue. Certes, on peut encore lire dans le chapitre imprimé quelques affirmations courageuses, mais désormais vagues et sans force, comme celle qui professe qu'« il n'y a point de degrés dans la dignité humaine » (*Le Progrès*, 1864, p. 59), mais l'agencement original du chapitre et la formulation très claire de son ouverture rendait davantage compte des intentions précises de l'auteur. L'étude de ce document permet du moins cette observation précieuse, qu'au sein d'une génération de libéraux dont la conversion aux principes du féminisme libéral était encore à faire, Edmond About a cherché avec fermeté à placer la liberté individuelle des femmes sur le plan de l'égalité. En consultant ses romans ou ses autres ouvrages sérieux ou réputés tels, cette connotation n'est certes pas une surprise. On sait qu'il disait de la question des femmes, que c'était un sujet « sur lequel on ne saurait trop s'étendre » (*Causeries*, vol. II, 1866, p. 14) Et non content d'avoir livré bataille pour leur garantir l'accès libre aux différents métiers — et non seulement aux activités du foyer, ou aux professions dites féminines — About avait aussi condamné la pauvreté de l'éducation morale et intellectuelle apportée aux jeunes filles. « Toute une moitié de la nation, le sexe féminin », écrivait-il, « appartient à la catégorie des non-valeurs relatives. Assurément, la nature n'a rien fait de meilleur ni de plus intelligent que la femme ; elle est propre à tous les travaux de

l'esprit ; elle est capable de tous les actes de dévouement et d'héroïsme. Elle est plus courageuse que l'homme (et sans cela, la terre serait dépeuplée depuis longtemps) ; elle est plus sobre ; elle a toujours plus de finesse et souvent plus d'élévation dans les idées. Elle aborde avec succès le commerce, l'industrie, l'art, les lettres, les sciences, la politique même, lorsqu'un heureux hasard la met hors de page et émancipe ses talents. Mais l'homme, qui s'applique si bravement à perfectionner ses bœufs, ses chevaux et ses chiens ; l'homme qui a su dresser les éléphants à danser la polka, les barbets à faire l'exercice et les petits oiseaux à dire la bonne aventure, met presque autant de zèle à rabaisser sa compagne et son égale par la plus odieuse et la plus sottise éducation. J'ai lu je ne sais où, mais assurément dans des livres écrits en style noble, que le christianisme et la chevalerie avaient mis la femme sur le trône : comment se fait-il donc qu'elle soit encore gouvernée comme une ilote en jupons ? Pourquoi l'instruction qu'on lui donne est-elle entièrement tournée à l'ignorance ou à la niaiserie ? Dans quel intérêt traitons-nous son cerveau comme le mandarin traite les pieds de sa chinoise ? Pourquoi poursuivons-nous d'une sorte de réprobation toute femme qui cultive un autre art que la musique ? Pourquoi le travail est-il organisé de telle façon qu'une femme ne puisse honnêtement gagner sa vie ? Pourquoi les industries féminines par excellence sont-elles envahies par MM. les lingiers, corsetiers et couturiers, tandis qu'une femme est généralement reçue à coups de fourche lorsqu'elle se présente comme compositeur dans une imprimerie ? » (*Le Progrès*, 1865, p. 129-130.) Ailleurs, il demandait s'il était si précieux et utile de bander les yeux des jeunes filles sur les pratiques de la vie maritale, et si un savoir honnête aurait été vraiment un vain bagage (*Causeries*, vol. II, 1866, p. 22).

[Les principes du libéralisme popularisés par About] About a poursuivi sa carrière de propagandiste des idées libérales avec l'ambition première d'être clair, instructif et convaincant. Il écrivait pour les masses, et cela impliquait d'adapter l'exposition et l'expression des idées au lecteur, fût-il un simple paysan, un manouvrier ou un domestique. La gloire des grandes productions de l'esprit, About la laissait à ses amis, collègues, et fréquentations, Michel Chevalier, Édouard de Laboulaye ou Hippolyte Taine. Sa tâche à lui était plus sommaire. « La plupart des savants écrivent pour se faire admirer », notait-il une fois ; « je ne suis qu'un ignorant de bonne volonté, et je n'ai d'autre ambition que d'être compris. » (*L'Assurance*, 1865, p. 23) Même renfermé dans ces bornes modestes, About frappait par son enthousiasme et son ardeur communicative. D'un coup d'œil, il saisissait la grande valeur d'une question d'économie politique, et l'exposait sans broncher en termes simples à un public enragé par les préjugés contraires. Pour ceux qui, à ses côtés, ne partageaient pas son goût pour les questions économiques, il paraissait un illuminé, touché par la grâce. « Qu'il s'agit du libre-échange ou des sociétés de coopération », dit Joseph Reinach, « de la question monétaire ou des grèves, des non-valeurs de la terre ou de l'assurance, des transports ou de la mutualité, il s'assimilait les principes généraux avec une prodigieuse facilité et il en parlait avec une telle abondance d'arguments et de renseignements, avec une telle précision et une telle sûreté, qu'on eût juré qu'il ne s'était jamais occupé d'autre chose. » (*Le dix-neuvième siècle*, 1892, préface, p. xxxv) Cette terre d'adoption n'était pas, on le sait, sa spécialité, car à vrai dire About n'en eut jamais aucune ; aussi on n'espère pas qu'il fût, dans la défense des idées libérales, aussi neuf et brillant que les grands maîtres à penser qui lui donnèrent la matière de ses ouvrages.

Son mérite est à trouver ailleurs. Écrivant pour les ouvriers, il leur parle un langage de sagesse, et donne le change aux écrivains socialistes qui enveniment les débats. About, lui, n'offre ni séduction factice ni promesse illusoire. Aux ouvriers qui répètent

les mots qui les ont flatté, et se disent des déshérités, il répond que non : « rien n'est plus faux. Déshérités par qui ? Déshérités de quoi ? Leurs pères n'ont rien laissé pour eux. Ont-ils la prétention d'hériter d'un inconnu, au détriment des successeurs légitimes ? » (*A B C du travailleur*, 1868, p. 261). De même, About écrit que c'est presque toujours par une méprise que l'ouvrier se croit volé par le capital ou le capitaliste : il s'exagère la valeur de son travail et déprécie le travail de son collaborateur, ce travailleur massif en fonte, qui a pour nom *capital*. (*A B C du travailleur*, 1868, p. 266) Par ricochet les profits et ce que l'économie marxiste nommait la plus-value sont de toute justice, et aucune expression n'est plus vide de sens que celle qui parle d'exploitation de l'homme par le capital. Les agitateurs socialistes, dont les péroraisons raisonnent dans les usines, se trompent donc sur les motifs ; et l'on s'aperçoit rapidement que leurs conclusions ne valent guère mieux. Redistribuer les revenus serait une pratique honteuse et illégale, dit About, car l'État a pour mission de protéger les propriétés, non de les violer. (*Le capital pour tous*, 1868, p. 4) Décerner des droits nouveaux par excès de philanthropie irait de même à contre-sens du progrès. Le droit à l'éducation, notamment, est une prétention abusive, qui renverse les droits et corrompt le principe de la propriété. (*Le Progrès*, 1864, p. 70) Et si les ressources de l'association sont estimables, ce n'est pas, dit-il, dans de grandes sociétés coopératives de consommation qu'il faut placer ses espoirs, l'essai ayant donné, en Angleterre, des résultats piteux, hélas conformes aux principes. (*A B C du travailleur*, 1868, p. 283) De même, la grève a pour vice rédhibitoire de nuire également aux deux parties et de produire des privations et des ruines, quand il serait plus sensé de s'entendre d'emblée. (*Causeries*, vol. II, 1866, p. 143) Quelle solution reste-t-il, alors ? Il reste pour l'ouvrier pauvre la ressource d'une organisation sociale et économique qui facilitera son élévation, c'est-à-dire la liberté de produire et d'épargner paisiblement. (*A B C du travailleur*, 1868, p. 156) Il lui reste aussi à comprendre que les intérêts du capital et du travail sont harmoniques, et qu'au lieu de maugréer contre la fortune d'autrui, il vaut mieux qu'il souhaite à son prochain l'opulence et la fortune, et cela dans son propre intérêt. (Idem, p. 138-139 et p. 140)

Dans une démarche d'honnêteté intellectuelle, et avec un vrai sens de l'intérêt des travailleurs, About expose aussi les grands principes de l'économie libre, par lesquels chacun consomme, travaille ou échange, porté par le courant continu du progrès. Dans *A B C du travailleur*, notamment, il revient sur le motif structurant de l'intérêt personnel, qui est à la base de l'échange et des autres faits économiques. « Tous les producteurs produisent en vertu du même principe » explique-t-il, « qui est l'intérêt personnel bien compris. Le boulanger ne pétrit pas le pain pour nourrir les autres hommes, mais pour gagner son pain lui-même et manger à son appétit. Le maçon ne bâtit pas pour loger le prochain, mais pour payer son terme. » (*A B C du travailleur*, 1868, p. 63-64) Et si chacun obtient par son travail spécial les moyens de mener sa vie et de la soutenir, c'est que l'échange leur permet d'obtenir ce qu'ils désirent. Ce mécanisme de l'échange, central dans l'économie des sociétés, About en fait un vibrant éloge, et il dit à ses modestes lecteurs que « si les hommes raisonnaient un peu, ils seraient tous en admiration et en reconnaissance devant le mécanisme bienfaisant de l'échange. Il nous permet d'obtenir tous les biens qui nous manquent, tous les services que nous ne pourrions nous rendre à nous-mêmes. Et à quel prix ? Moyennant un travail utile, n'importe lequel, qui est toujours laissé à notre choix. » (Idem, p. 121-122) Le mérite du fonctionnement libre du marché se présente aussi par contraste, lorsque l'on considère les opérations auxquelles donne lieu l'intervention de l'État dans l'économie : primes, subventions, services publics. On se demande par quelle notion de la justice les amateurs de

spectacles, du théâtre et de l'opéra, par exemple, voient leur places subventionnées par ceux qui préfèrent passer leur soirée au café, où aucun concitoyen ne paie leur addition. (*Le Progrès*, 1864, p. 319) C'est pourtant ce qui survient dans toute opération qui dépend du domaine administratif, rappelle About : l'homme qui reste chez lui paie l'entretien des routes impériales, et celui qui ne va pas à la messe n'en contribue pas moins à la réparation des églises. (Idem, p. 235) À l'inverse, le marché — ou « l'association libre », comme dit About — coordonne directement les besoins individuels et établit leur balance dans la justice et la proportionnalité. Ainsi, en achetant un billet l'utilisateur d'une ligne de chemin de fer paie le prix du service qu'on lui rend, et celui qui ne voyage pas conserve son argent pour assouvir ses propres besoins. (Idem, p. 235) Le mécanisme de l'échange a encore pour vertu d'harmoniser les intérêts et d'introduire un élément structurant de solidarité entre les peuples des différentes nations. Dans *A B C du travailleur*, About revient sur cette prétention courante chez les masses, de ne guère se préoccuper ou s'émouvoir des malheurs économiques ou sociaux survenus dans une autre partie du monde, et que les journaux français leur rapportent. « Que m'importe le choléra, s'il est aux Indes ? » : tel est le langage du commun. « Qu'ai-je à craindre de la guerre civile, si elle se débat entre Américains ? Les Taïpings ont égorgé toute la population d'une province, mais je m'en moque bien : c'est en Chine ! » (*A B C du travailleur*, 1868, p. 129) Pour lutter contre cette erreur économique, About explique comment la destruction d'un bien, l'incendie d'un quartier, le saccage d'une récolte, produisent par ricochet les plus terribles conséquences jusqu'à l'autre bout de la planète. Car les hommes et les femmes du monde entier sont les clients et les fournisseurs les uns des autres ; et celui qui s'est ruiné n'achète plus et ne vend plus. Aussi, la conclusion est celle d'un humanisme à l'échelle du monde, credo qu'About a plusieurs fois répété dans ses œuvres : dans *L'Assurance*, il parle de ces « hommes blancs, jaunes, rouges et noirs, tous solidaires les uns des autres comme les doigts de la même main » (*L'Assurance*, 1865, p. 29), et dans *A B C du travailleur*, où cette idée apparaît dans tout son développement, il donne encore cette même leçon, que « ni les distances qui nous séparent, ni les diversités d'origine, de couleur et de civilisation qui nous distinguent, ni même les malentendus qui nous arment parfois les uns contre les autres n'empêchent l'humanité de former un grand corps. » (*A B C du travailleur*, 1868, p. 130).

Le mécanisme de l'échange pourvoyant avec justice aux besoins économiques des populations, le rôle de l'État apparaît à About comme devant être essentiellement négatif : il s'agit uniquement de protéger les individus des ennemis du dehors et des mal-fauteurs du dedans. (*A B C du travailleur*, 1868, p. 166). À ce titre, l'État peut être comparé à une grande société d'assurances mutuelles. (*Le capital pour tous*, 1868, p. 3) Toute intervention positive, contrevenant aux motifs des échanges libres, amènerait des déceptions. D'abord les résultats ne seraient pas à l'auteur des ambitions, comme pour la fixation des salaires, où l'intervention de l'autorité force les entrepreneurs à se passer des ouvriers dont le tarif excède la vraie valeur. (*A B C du travailleur*, 1868, p. 268). Ensuite, l'opération, même vaine, aurait encore eu pour méfait de violer la liberté individuelle, qui est chose précieuse. Elle l'était, du moins, suffisamment pour About, pour qu'il combatte chaque fois pour elle, et pour qu'il cherche à convaincre ses concitoyens de sa valeur suprême. Quant à ceux qui se promettaient une existence plus douce dans les fers de l'étatisme ou du collectivisme, il les laissait se débattre dans leur folie, et se contentait de les avertir : « Bonnes gens, vous êtes libres d'abdiquer tous vos droits, puisque vous y trouverez quelque mérite ; mais n'abdiquez pas les miens, par un excès de zèle ! Si le besoin d'obéir vous tourmente si fort, entrez dans une de ces associations

particulières où l'on fait vœu d'obéissance : j'en serai quitte pour ne pas m'enfroquer avec vous. » (*Le Progrès*, 1864, p. 214)

Quoiqu'il ait toujours affiché une préférence marquée pour les questions relevant de l'économie politique — dans le sens assez étendu qu'avait alors ce terme —, Edmond About a aussi défendu la liberté et les solutions libres dans des aspects les plus divers. Il n'est pas jusqu'aux questions de déforestation et de survie de la faune, qui ne l'aient vu proposer des solutions conformes à l'initiative individuelle. Il voulait qu'avec quelques précautions de rigueur toutes les forêts de l'État et des communes soient vendues et exploitées enfin fructueusement par des individus ou des associations privées. (*Le Progrès*, 1864, p. 123) De même, il fournit des explications sur les moyens qu'emploie en Allemagne l'initiative individuelle, et qu'elle emploierait de même en France si on n'y mettait des bornes, pour repeupler les étangs et les forêts des espèces animales que la gestion laxiste et maladroite des autorités voit diminuer et parfois disparaître (Idem, p. 93-94).

Dans le domaine de la politique, il a défendu avec beaucoup de ferveur l'autonomie locale et il appelait ses compatriotes à *décentraliser*, mot qui était encore un barbarisme, et qu'il a participé à imposer, une quinzaine d'années avant son entrée dans le dictionnaire de l'Académie. (*Le Progrès*, 1864, p. 232) Converti, avec quelques réticences, à la démocratie complète et au suffrage universel, il entrevoyait des périls possibles dans la tendance des candidats à flatter ce qu'il appelait les « illusions plébéiennes ». (*A B C du travailleur*, 1868, p. 278) Dans un article de son journal *Le dix-neuvième siècle*, il arguait même que les codes, qui sont comme les bases de la société et de la civilisation, devraient être à l'abri des actions législatives. (*Le Dix-neuvième siècle*, 2 septembre 1872 ; éd. Reinach, 1892, p. 22.)

[La question de la religion] La plupart de ces idées et propositions libérales sont en phase avec l'orthodoxie des autres grands penseurs du siècle. L'une des dimensions de l'œuvre d'Edmond About, au contraire, a donné lieu à des divisions très fortes parmi les différents représentants du libéralisme français, et mérite donc un traitement à part : il s'agit de la religion.

Edmond About a participé au front anti-clérical, anti-religieux, présent dans le libéralisme français, menant sa vie durant un combat âpre et remarqué contre toutes les croyances mystiques. À l'instar de Voltaire, de Bayle ou plus tard d'Yves Guyot, il se rattachait à l'école des libre penseurs, ces « esprits positifs, rebelles à toutes les séductions de l'hypothèse, résolus à ne tenir compte que des faits démontrés. » « Nous ne contestons pas l'existence du monde surnaturel », disait-il encore ; « nous attendons qu'elle soit prouvée et nous nous renfermons jusqu'à nouvel ordre dans les bornes du réel. » (*Le Progrès*, 1864, p. 9) De même qu'Yves Guyot, dans sa préface à la réédition de la *Religieuse*, expliquera en 1886 la nécessité de continuer le combat engagé par Diderot contre les couvents où l'on enferme les jeunes filles nubiles (*La Religieuse*, 1886, p. xxxvi), de même Edmond About affirmera que les fabricants de miracles sévissent toujours, que les vellétés autoritaires de l'Église ne sont pas de l'histoire, et que de nouvelles superstitions, plus sottes peut-être et plus répugnantes, ont succédé à celles dont Voltaire avait fait justice. (*Le Dix-neuvième siècle*, 18 juillet 1876 ; éd. Reinach, 1892, p. 109)

Dans cette entreprise, About jeta tout le sel, toute l'amertume et toute l'ironie qu'il puisait en lui, et il se rendit détestable à quiconque conservait un souffle de conviction religieuse. Aujourd'hui encore, un honnête chrétien ne pourrait lire certaines de ses tirades sans grimace. Quand il évoque les haras, il souligne par un éloge feint les soins

que donnaient à cette œuvre les moines de l'ancien temps, « grands reproducteurs eux-mêmes » (*Le Progrès*, 1864, p. 167) ; et quand il évoque les Papes, dans son traitement de la question romaine, il ne peut s'empêcher d'appeler cette institution une « dictature sempiternelle, oisive, taquine, ruineuse, que des vieillards hors d'âge se transmettent de main en main » (*La question romaine*, 1859, p. 123.) À l'évidence, cette aigreur a participé à la célébrité du personnage. Elle n'était d'ailleurs pas feinte, ni forcément outrée. Dès ses jeunes années à l'École normale, raconte son ami Francisque Sarcey, About était si fixé dans son opposition à la religion, qu'il ne pouvait plus voir un catholique. « Quand Barnave [Charles Barnave, élève comme eux et futur prêtre] parle, son visage se contracte et, s'il lui répond, les mots amers et blessants lui coulent de la bouche. » « Il faut avouer aussi que Barnave le lui rend bien », continue Sarcey. « Il y a un mot de lui qui est authentique : Quand je vois passer About, disait-il, il me prend des envies soudaines de sauter sur lui, de l'étrangler de mes mains ; il me semble que je rendrais service à la religion. » (*Journal de jeunesse de Francisque Sarcey*, 1903, p. 141).

Au-delà de la violence du langage, il y a cependant, dans le combat anti-clérical d'Edmond About, quelques faits saillants qui méritent d'être rappelés. D'abord, en exposant les principes du libéralisme économique à destination des ouvriers, il était naturel qu'il blâmât les préceptes éculés de l'Église catholique sur l'impureté de la richesse ou l'illégalité du prêt à intérêt. (*L'Assurance*, 1865, p. xvii). De même, quand il défendait le mariage exclusivement civil ou les enterrements civils, en soutenant que personne ne doit être obligé de payer les prières qu'il ne consomme pas, il ne semblait pas dans l'extravagance, mais promouvait une réforme de justice. (*Le Dix-neuvième siècle*, 29 octobre 1878 ; éd. Reinach, 1892, p. 251-252.) Enfin, il ne sera pas désavoué, malgré ses motifs, quand on le verra plaider pour le financement privé des cultes, et quand on lira l'argument selon lequel l'État, étant une association générale pour la répression du crime et la défense du sol, ne doit pas se mêler de sauver les âmes. (*Le Progrès*, 1864, p. 221)

Peut-être certains des plus obstinés contre lui porteront-ils eux-mêmes à son crédit la longue lutte qu'il a menée dans les journaux contre certaines aberrations de l'esprit, qui se propageaient à l'époque en dehors de la religion. Médiiums, somnambules, devins, cartomanciens, interprètes de songes : toutes ces élucubrations se propageaient alors et disposaient de leurs propres journaux ; About en compte jusqu'à dix, et, dans le nombre, dit-il, « pas un qui s'imprime à Charenton », le célèbre asile pour les aliénés (*Causeries*, vol. II, 1866, p. 233). Ici se présentent les faiseurs de miracles, comme les frères Davenport, qui méritent d'être démasqués, parce qu'ils s'enrichissent de la bêtise humaine la plus crasse ; là se tiennent les médiums, les spiritistes, qui invoquent les spectres, font parler les morts, et forcent Socrate, Cicéron ou Lamennais, à écrire en français médiocre un supplément à leurs œuvres posthumes. (Idem) Ce mysticisme pour les esprits faibles, les vieillards et les femmes, serait peut-être à laisser en paix, s'il ne menaçait pas le fonctionnement normal de la société, en renversant les promesses données, en dépouillant des héritiers légitimes ou en jetant sans direction dans les opérations de la Bourse des fortunes patiemment acquise et qui s'y dissipent. (Idem, p. 247-248) Mais lorsque ses ravages sont connus, les hommes de bonne volonté ont bien le droit d'avertir les esprits niais qu'on les trompe.

Tout au long de sa croisade anti-religieuse, Edmond About a été accusé de fouler aux pieds la liberté de conscience. Il s'en est défendu à plusieurs reprises. En discréditant les aberrations du mysticisme, d'abord, il ne condamnait pas ses adeptes à la péni-

tence ou au mépris ; au contraire il demandait la bienveillance, et se contentait de donner des avertissements, semblable à celui qui a observé la force de la houle et conseille aux baigneurs de prendre garde. « Ce n'est pas attenter à la liberté des moutons que de crier : au loup ! » écrivait-il au cours de sa controverse contre le spiritisme. (*Causeries*, vol. II, 1866, p. 266) Il ne mobilisait pas un autre argumentaire lorsque, ayant accepté la concurrence des écoles religieuses pour l'enfance, où il s'agissait surtout de lecture et d'écriture, il refusait absolument que l'Église puisse se mêler de l'enseignement secondaire. Quoique sa préférence fût toute accordée à l'enseignement libre, il reconnaissait à l'État lui-même une supériorité, à cet égard, sur l'enseignement religieux. « Tout est perfectible dans l'État », expliquait-il, « tout est immuable dans l'Église. L'enseignement laïque fût-il organisé le plus sottement du monde, subordonne tous ses programmes à l'autorité du progrès. Il peut être myope, maladroit, traînard, musard et occupé de cent niaiseries ; il conserve malgré tout le vague instinct de la route à suivre : il marche en trébuchant vers le but de l'humanité qui est là-bas, en avant. L'enseignement clérical place le but en arrière. Donc, plus il est habile, insinuant et caressant, mieux il égare la jeunesse. » (*Le Progrès*, 1864, p. 402) Aussi, la liberté ne pouvait être attribuée à une institution qui avait pour vocation et pour résultat de tromper son jeune public et d'égarer leur esprit, et pour se servir d'une expression populaire, la liberté ne pouvait être donnée aux ennemis de la liberté. « Assurément », écrivait-il pour s'expliquer, « la liberté est la plus noble chose du monde. Toutes les libertés me sont également chères, sauf une cependant : la liberté de ceux qui me guettent la nuit, au coin de la rue, pour me tordre le cou. » (*Le Dix-neuvième siècle*, 7 décembre 1879 ; éd. Reinach, 1892, p. 288-289.) Et il visait l'Église catholique dans cette dénonciation.

[La face sombre d'About. Ses compromissions] Edmond About est comme tout homme qui pense un auteur chez qui les qualités et les défauts s'entremêlent. Lecteur averti, observateur perspicace, il paraît parfois soutenir machinalement les bons principes ; c'est toutefois une sécurité de façade, une force de conviction qui cache le défaut de l'enthousiasme et de la précipitation.

Ses capacités de prédiction, de même, étaient médiocres. Il a passé sa vie à prédire des événements qui se sont déroulés selon une séquence précisément contraire. La destruction du monopole de la boucherie, de la charcuterie, et quelques autres, sous l'impulsion de Napoléon III, lui fit croire par exemple que la tendance naturelle du progrès ne connaîtrait plus de revirement, et il promettait à la génération qui le lisait qu'elle verrait tomber tous les privilèges. (*Le Progrès*, 1864, p. 288) En 1868, il écrivait pareillement que le socialisme « a livré son dernier combat sous nos yeux, en juin 1848. Il est non seulement vaincu, mais désarmé par le progrès des lumières et le redressement des esprits. » (*A B C du travailleur*, 1868, p. 155) Enfin, dans son analyse de la politique européenne, il appela de ses vœux pendant des années des rapports d'ouverture et de confiance avec l'Allemagne : cette fois la réfutation par les faits se passerait sous ses yeux, et elle serait amère.

Dans le domaine de la théorie, About a tant écrit que les contradictions ne sauraient nous étonner : ce qui marque davantage, c'est la persistance de certaines convictions qu'au regard des principes ordinairement défendus par les libéraux français, on peut appeler proprement hétérodoxes. Ainsi, lorsqu'il refuse à l'Église catholique la liberté de participer au marché concurrentiel de l'enseignement secondaire, il paraît compromettre ses principes au profit de ses convictions. Il n'en est pas autrement, lorsqu'il s'enthousiasme pour le mécanisme de l'assurance sur la vie, et que, regrettant le retard

des compagnies privées à cet égard, il se tourne du côté de l'État pour un rôle de facilitateur. (*Le capital pour tous*, 1868, p. 22)

On peut classer les compromissions d'Edmond About dans deux grandes catégories, qui correspondent aussi à deux périodes distinctes de sa vie. Dans la première, jeune écrivain ambitieux, il se lie au pouvoir en place et produit des œuvres de circonstance, dans lesquelles il loue servilement la personnalité, les accomplissements et les projets de l'empereur, comme le ferait non un intellectuel, mais un fidèle et un protégé. Dans la seconde, son patriotisme enflammé par les événements le conduit à des propositions peu consensuelles.

[About le courtisan] About affirme lui-même, dans l'un des passages de ses œuvres, qu'il n'est pas homme à se compromettre ou à flatter servilement : « je ne suis pas de ceux qui usent leurs pantalons aux genoux », écrit-il exactement (*Causeries*, vol. II, 1866, p. 148). Ce type de formule ne doit pas nous en imposer, pas plus que la grande et célèbre profession de foi de Benjamin Constant, sur ses quarante années de même constance dans la défense d'un libéralisme rigoureux, ne doit convaincre d'emblée l'historien scrupuleux. (*Mélanges de littérature et de politique*, 1829, p. vi) Edmond About, qui d'abord publia des articles de journaux critiques envers Napoléon III, en devint plus tard un sympathisant, et écrivit plusieurs ouvrages sous son influence et son patronage, sinon tout à fait sous sa dictée. C'est le cas de *La question romaine* (1859), de *La nouvelle carte de l'Europe* (1860) ou de *La Prusse en 1860* (1860). Sa conversion avait été facilitée par son opposition de jeune homme aux exaltations révolutionnaires, et au fait que s'il pensait que la république était un joli gouvernement, il croyait aussi « qu'on doit prendre le temps comme il vient et tirer le meilleur parti possible du gouvernement que l'on a. » (*Lettres d'un bon jeune homme à sa cousine Madeleine*, 2^e édition, 1861, p. iii) Pour un temps, ce grand artisan du progrès et des libertés humaines s'abaissait à vanter la grandeur et la force, semblable à cette église catholique dont il avait médité en notant, dans les placards du *Progrès*, que « qui dit clergé, dit prudence et respect du pouvoir tant qu'il est fort ». (Bibliothèque de l'Institut, Ms. 3984) Lui-même trouvait alors à justifier le pouvoir autoritaire de l'empereur. « Il est vrai que l'empereur Napoléon travaille à la grande et à la prospérité de la France avec un pouvoir très étendu », écrivait-il. « Mais ce pouvoir, c'est la nation qui le lui a confié. Y a-t-il dans toute l'Allemagne un seul prince qui soit le député de la nation, élu comme Napoléon III par le suffrage universel ? Il est vrai que la majorité des Français obéit, et même avec un certain empressement, à l'empereur Napoléon. Mais cette obéissance est égale pour tous, comme l'obéissance aux lois, comme le paiement des impôts. C'est une obéissance démocratique, parce qu'elle a été votée d'avance par tout le monde, et parce que nul Français n'a le droit de s'y soustraire. » (*La Prusse en 1860*, 1860, p. 18) Cette « obéissance démocratique », et autres bassesses indignes de lui, valurent à About des médisances et des reproches. L'échec retentissant de *Gaëtana* (1862), dont il a été parlé précédemment, n'eut d'ailleurs par d'autre cause. Si la jeunesse parisienne a refusé de voir cette pièce se jouer paisiblement, racontera un étudiant, ce n'est pas pour des défauts de style ou d'intrigue. « Nous nous bornons à ne pas aimer votre caractère politique ; et voilà pourquoi Gaëtana a été sifflée. » (*À Monsieur E. About. Lettre d'un étudiant*, 1862, p. 12)

Revenu, peu à peu, de cet enthousiasme mal placé, About fit amende honorable, avouant « beaucoup de sottises ». « J'en ai fait par paroles, par actions et par écrit. Il y a là, dans la bibliothèque, vingt-cinq volumes dont les trois quarts auraient pu se dispenser de naître. Que d'erreurs, de contradictions, de malices inutiles et de violences dangereuses ! Combien d'engouements dont on est revenu, et de sévérités sur lesquelles

on voudrait pouvoir revenir ! Baste ! ce qui est fait est fait ; tous nos actes se tiennent par un enchaînement nécessaire. Le plus clair de tout ceci est que j'ai rudement travaillé ; que je n'ai jamais exprimé une pensée qui ne me parût vraie dans le moment ; que mes sottises les moins vénielles n'ont guère nui qu'à moi-même, et que je puis me les pardonner, car elles ne m'empêchent pas d'être heureux. Quand je passerais une autre douzaine d'années à corriger ce que j'ai fait, le monde n'en irait pas mieux. Le parti le plus sage est de tourner le dos au passé, de voir le bien qui reste à faire, les vérités qui restent à dire, et de choisir son lot dans cet énorme travail. » (*Causeries*, vol. II, 1866, p. 338-339.)

Il n'en continua pas moins de louer certaines actions de Napoléon III, et de s'associer à nombre de ses projets de réformes ; mais il le fit avec discernement, en symbiose avec les principes de liberté qu'il chérissait et dont il s'était fait le populaire défenseur. Ainsi, il pouvait légitimement féliciter l'empereur d'avoir écrit ce crédo remarquable, selon lequel « il faut éviter cette tendance funeste qui entraîne l'État à exécuter lui-même ce que les particuliers peuvent faire aussi bien et mieux que lui. » (*Le Progrès*, 1866, p. 177) De même, il pouvait vanter dans l'*A B C du travailleur* la suppression des passeports, la liberté de la boulangerie, de la boucherie, de l'imprimerie, de la librairie et des entreprises dramatiques ; l'abolition du monopole qui avait accaparé les voitures de Paris ; le droit de coalition qui permet aux ouvriers de lutter à armes courtoises, mais égales, avec leurs patrons ; la liberté du courtage ; la fin du maximum qui régissait la vente du pain ; et enfin une révolution radicale dans le système douanier. (*A B C du travailleur*, 1868, p. 162) Et quant au pouvoir personnel de l'empereur et à son autorité sans bornes, About la plaçait désormais sous la responsabilité du bon peuple de France, qui fut assez bête pour signer par deux fois un bail indéfini et sans conditions avec le premier homme qui fût venu lui offrir un peu de sécurité. (*Causeries*, vol. II, p. 186-187.)

[Bellicisme] Venons-en désormais à la deuxième époque des compromissions d'Edmond About. En 1860, celui-ci promouvait une politique d'amitié avec l'Allemagne ; c'est un errement dont il revint. Mais lorsque la menace d'une absorption de l'Allemagne par la Prusse se dessina, son nationalisme et sa ferveur ne connurent plus de bornes, et il s'engagea par la plume pour la défense de l'idée d'une guerre protectrice. Certes, le conflit franco-prussien allait écraser les dissentiments doctrinaux, et les pacifistes eux-mêmes se trouveraient impuissants. Mais sans doute y a-t-il plus d'honneur à s'être trouvé aux côtés de Frédéric Passy ou de Joseph Garnier, écrivant au Roi de Prusse en octobre 1870 pour qu'il cesse les hostilités et écoute leurs raisons (Frédéric Passy, *Historique du mouvement de la paix*, 1904, p. 35), plutôt qu'à avoir, comme About, pesté contre le « parti des doux », qui refusent la guerre ou font d'immenses efforts pour l'éviter. « La guerre est une triste nécessité, d'accord », écrivait-il dans sa ferveur. « Il est à souhaiter que les nations règlent leurs intérêts à l'amiable ; mais tant qu'il y aura des ambitieux et des violents sur les trônes, il faudra bien opposer le chassepot au fusil à aiguille, et prêter main forte au bon droit... Le paysan, l'ouvrier, le marchand ont cent raisons pour une d'aimer la paix, mais lorsqu'ils sentent que l'intérêt général est en danger, ils ne se dépensent pas en pleurnicheries humanitaires, ils n'épilouent pas sur les prétextes, ils ne demandent pas si le gouvernement a besoin de se refaire une popularité ; ils disent tout simplement : va pour la guerre ! Faisons-la bonne, puisqu'il n'y a pas moyen de l'éviter, et plaise à Dieu que celle-ci soit la dernière ! » (*Le Soir*, 17 juillet 1870.) Lorrain de naissance, devenu parisien par nécessité, About fut surtout un Alsacien d'adoption, et c'est dans sa demeure de la Schlittenbach (commune de Saverne) qu'il écrivit la plupart des ouvrages qui forment le fond de cet article. La

défaite de la France entraînait donc à sa suite, non seulement un démenti formel à ses élucubrations diplomatiques du début des années 1860, mais aussi la fin de sa vie paisible en Alsace. C'est ce qui explique, sans toutefois la justifier, la grande ardeur qu'il démontra durant la douzaine d'années qui lui restait à vivre, contre tout projet de rapprochement avec l'Allemagne ou d'accord, d'accommodement avec ce pays ennemi. C'était, de son point de vue, une question d'honneur national. « Quel que soit l'intérêt qui puisse nous conseiller un jour de rechercher ou d'accepter l'alliance des Allemands, nous ne le pouvons pas ; l'histoire nous flétrirait comme une nation de pleutres. » (*Le Dix-neuvième siècle*, 18 novembre 1884 ; éd. Reinach, 1892, p. 390)

[Colonialisme] Ce même motif de l'honneur national fit prendre à l'engagement d'About un nouveau tour curieux une fois la guerre franco-prussienne terminée. Dans *Le Progrès*, il avait défendu le droit populaire et l'indépendance des nationalités, soutenant même que « révolutionner les gens malgré eux, c'est encore les opprimer. Chaque association d'hommes est maîtresse de ses destinées. Si quelqu'un se complait dans l'obéissance ou dans la dépendance, personne n'a le droit de l'affranchir contre son gré. » (*Le Progrès*, 1864, p. 461, 435.) Sur un autre plan, il avait, ainsi qu'il a été expliqué, affirmé la solidarité des peuples de toutes les couleurs et de toutes les nationalités, et il se disait opposé à l'idée de l'inégalité des races (*L'Assurance*, 1865, p. 29 ; *Causeries*, vol. II, 1866, p. 345). À cette époque, il remarquait qu'au centre de l'Afrique ou sur quelques îles de l'Océanie se trouvaient des peuplades que l'angle facial, le volume du cerveau et les facultés intellectuelles plaçaient encore, disait-il, au niveau du gorille, ou peu s'en faut, et il les appelait les « traînardes de l'armée » (*Le Progrès*, 1864, p. 17-18.) Mais c'est surtout la défaite de 1870 qui créa chez lui ce besoin vital du rebond ; et comme une grande partie de sa génération, c'est dans la colonisation qu'il trouva l'opportunité de ce sursaut d'honneur national.

Ses biographes s'accordent pour dire que dans les dernières années de sa vie, Edmond About a été un défenseur passionné de la colonisation, et que ce thème devint alors l'un de ses favoris. (Albert Thiébaud, *Edmond About*, 1936, p. 172 ; H.-J. Rey, *Edmond About ou les tribulations d'un petit-fils de Voltaire au XIX^e siècle*, 2003, p. 301). Il devint même président de la Société française de colonisation, fondée primitivement à Brest en juillet 1883 par M. Froger, professeur à l'École navale. À cette époque, ses convictions s'étaient raidies, et les vieilles appréhensions qu'il avait manifestées dans certains de ses ouvrages, notamment sur la « médiocre et incertaine » compensation que la Cochinchine offrait à la perte de Madagascar, où les Français s'étaient rués en masse « au profit des jésuites qui nous taillent des croupières à Paris », étaient abandonnées au profit d'une conviction plus sereine (*Le Progrès*, 1864, p. 322 et 476). La déchéance nationale, symbolisée par la défaite, avait blessé son cœur patriotique ; or il fallait offrir autre chose à la France, « cette grande et malheureuse nation démembrée, ruinée, humiliée, reléguée au second ou au troisième rang des puissances européennes », et à son peuple, privé de destin, et jouissant alors « du triste avantage de n'être rien. » (*Le Dix-neuvième siècle*, 21 septembre 1877 ; éd. Reinach, 1892, p. 183 ; Idem, *Le Dix-neuvième siècle*, 30 mai 1876 ; éd. Reinach, 1892, p. 106) Son programme colonial s'établissait ainsi dans la certitude, quoique dans les modalités About accorda une large place aux circonstances politiques. Ses articles, dans les journaux auxquels il a contribué ou qu'il a dirigé à cette époque, professent la nécessité de tirer parti des occasions, afin d'accomplir un projet conçu comme vital pour le pays. « Serrés, contraints, presque étouffés dans nos nouvelles et déplorables frontières », écrit-il par exemple, « les Français de 1883 ne peuvent respirer librement que loin d'ici. Nos vieilles colonies sont mortes, ou

bien malades. Il nous faut à tout prix en créer de nouvelles, sous peine de glisser au rang des peuples déchus. Le dernier ministre Ferry nous a donné la Tunisie que nous tenons et que nous garderons, quoi qu'il en coûte. L'expédition de M. de Brazza nous promet une France africaine au Congo : il faut la prendre. Nous avons des droits incontestés sur l'île de Madagascar : il faut les maintenir. Le protectorat du Tonkin s'impose aux maîtres de la Cochinchine : il faut nous établir au Tonkin. » (*Le Dix-neuvième siècle*, 9 avril 1883 ; éd. Reinach, 1892, p. 349)

About n'en avait pourtant pas perdu sa clairvoyance. Quoiqu'il ait pu être légitimement tenu pour l'un des responsables, il s'attristait de l'expansion féroce et maladroite du territoire colonial français, et il soutenait qu'en matière de colonisation, les gouvernements successifs s'étaient comportés comme ces enfants à qui l'on dit qu'ils ont eu les yeux plus gros que le ventre. « Mieux vaudrait posséder moitié moins de sujets exotiques, jaunes ou noirs, et qu'ils fussent plus positivement à nous » écrivait-il. (*Le Dix-neuvième siècle*, 18 novembre 1884 ; éd. Reinach, 1892, p. 389) About savait en outre que dans beaucoup de territoires la présence française faisait naître des oppositions dangereuses, et qu'en dernière analyse elle absorbait et absorberait encore pendant longtemps des masses de capitaux immenses et un nombre d'hommes considérable. Mais ces considérations, qui par le passé n'avaient pas arrêté Beaumont, Tocqueville et de nombreux autres, ne devait pas non plus renverser sa conviction, fermement ancrée dans les commandements de l'honneur national. Aussi, lorsqu'il soulignait des errements, des travers ou des fautes, il n'en maintenait pas moins la cause de la colonisation. « C'est vrai, le plus clair du profit qu'on peut empocher au Tonkin est dans les coups », reconnaît-il ainsi à la veille de sa mort. « Mais j'aime à supposer que la France n'a pas encore abjuré les sentiments chevaleresques qui l'ont fait appeler si longtemps la grande nation. » (*Le Dix-neuvième siècle*, 8 janvier 1885 ; éd. Reinach, 1892, p. 394) Ces paroles furent prononcées quelques mois avant que ne s'ouvre au Parlement, tout juste renouvelé, un grand débat sur la colonisation, où s'illustrèrent Georges Clemenceau, Jules Ferry, et, parmi les libéraux, Frédéric Passy. About, mort le 16 janvier 1885, n'assista pas à cette furieuse passe d'armes.

[Récente popularité de son livre sur la Grèce] Avant d'en finir tout à fait avec Edmond About, je dois un mot d'explication sur le récent regain de popularité de son ouvrage sur la Grèce. Au début des années 2010, tandis que ce pays se débattait au milieu des difficultés financières les plus graves, et que les accusations de malversations fusaient en sa direction, l'attention se porta à nouveau sur le livre pétillant d'About, publié pour la première fois en 1854, et qui connut ensuite une dizaine de rééditions. Les journalistes et les éditorialistes se passèrent le mot pour délecter leurs lecteurs avec des morceaux choisis de cette œuvre venue d'outre-tombe pour les édifier.

Les parallèles, en effet, étaient frappants. About évoquait dans ce livre un pays vivant dans un état de banqueroute permanent, et qui, incapable de lever proprement ses impôts, accumulait des déficits depuis plus de vingt ans. (*La Grèce contemporaine*, 1854, p. 308-309.) Son administration, incapable ou corrompue, prouvait chaque jour quelque qu'elle ne savait pas se faire respecter et semblait douter d'elle-même. (Idem, p. 66)

Celui qui a pour seule ambition de flatter les passions de son lectorat et de vendre du papier à moindre effort, peut à la rigueur s'en tenir à ces phrases. Mais pour nous qui analysons les origines et les manifestations de la pensée libérale française, nous demandons autre chose que les grands effets du théâtre.

La *Grèce contemporaine* fut le premier ouvrage d'About. Il l'écrivit entre 25 et 26 ans, après un séjour en Grèce qui le lançait dans le monde, ses années d'étude à l'*École normale* tout juste terminées. Son esprit railleur, sa pétulance de jeune homme devaient s'y représenter pleinement.

Ayant réussi l'agrégation, mais ne se sentant aucune vocation pour l'enseignement, surtout sous un régime tel que celui inauguré par le coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte, About avait trouvé une échappatoire dans l'École d'Athènes. Cependant le jeune homme qui débarqua sur le quai du Pirée le 3 novembre 1852 n'appréciait que médiocrement les antiquités et l'archéologie, et dans tous ses déplacements il manifesterait son allergie aux vieilles pierres. Lorsque six mois plus tôt, il avait visité l'Exposition universelle de Londres, au milieu de ses examens de l'agrégation, About avait suivi ses penchants ; en montant sur le navire qui l'emmenait en Grèce, il ne faisait que saisir une occasion.

D'une nation à l'autre, le contraste était saisissant, et c'est ce qui marqua d'abord About, épris du progrès, admirateur des beautés de la civilisation. En Angleterre, il racontait avoir surtout admiré les machines impressionnantes présentées à l'Exposition. (Paul Bonnefon, « Edmond About à l'École normale et à l'École d'Athènes », *Revue des deux-mondes*, 1915, p. 196) Un tout autre spectacle se présentait à lui en Grèce, comme il le raconte à Arthur Bary, son compagnon de voyage à Londres. « J'ai bien des fois regretté que vous ne fussiez pas avec moi », lui écrit-il. « Après le spectacle de l'activité anglaise et des beaux résultats qu'elle a produits, vous auriez vu ici le triste tableau des effets de la paresse. Athènes est un horrible village, en comparaison de la plus petite ville d'Angleterre. Point de pavé, point d'éclairage ; des maisons bâties à la hâte avec de la terre, ou, ce qui est pis, avec des chefs-d'œuvre en débris ; une campagne ou inculte ou mal cultivée : les paysans croient avoir assez fait quand ils ont gratté l'épiderme de la terre, et les Athéniens de la ville se croiraient déshonorés de porter un fardeau. Ils vont faire les beaux dans la ville et s'étaler au soleil dans leur brillant costume : voilà la seule occupation qui leur semble digne d'eux. Il y a plus d'honorabilité (barbarisme anglais) dans un ouvrier de Liverpool, noir de charbon, que dans cinquante de ces gens d'opéra-comique qui pavent les rues ici. Mais je ne veux pas en dire trop de mal avant d'avoir fait plus ample connaissance : je ne suis ici que de ce matin. Et s'il faut se garder de juger un homme à première vue, à plus forte raison quand il s'agit d'un peuple. Cependant, quand vous voyez un homme qui sort en savates, vous avez quelque droit de penser mal de lui ; de même pour une nation : et ici, la ville et la campagne sont en savates. » (Idem, p. 199-200.)

La suite de son séjour fut pénible. D'abord, il fallait accomplir les devoirs de son état, et justifier son voyage par l'écriture de quelque mémoire académique, comme celui qu'il donna à l'Académie des Inscriptions sur Égine au point de vue géographique, historique et artistique. Allergique aux vieilles pierres, About était l'homme du monde le plus inapte à ces travaux, et il avançait dans cette carrière avec la plus grande répulsion, voyant son talent frappé d'inertie et se mouvant avec peine, comme une machine sans ressort. « Le travail ingrat et stupide auquel je me livre depuis quelques jours m'a fait pousser des pommes de terre dans mon cerveau », écrit-il à sa mère en mai 1853, au milieu de l'un de ces travaux. (Bibliothèque de l'Institut, Ms. 3983, f° 289, lettre du 15 mai 1853.) Les travaux officiels lui étaient d'ailleurs d'autant plus déplaisants, qu'il s'était attiré assez tôt les rages de ses directeurs, pour avoir fait preuve d'une trop grande autonomie. En août 1852, il raconte ainsi avoir reçu des copies de son article sur le buste de David d'Angers. « J'en ai reçu deux exemplaires », écrit-il à sa mère, « dont j'ai

porté l'un à M. Daveluy qui m'a lavé proprement la tête. Il m'a remontré très vertement qu'un fonctionnaire ne doit rien écrire si ce n'est sous la dictée de son chef immédiat. » (Idem, f° 80, 16 août 1852.) Tout semblait fait pour le dégoûter.

La fin de son séjour ne pouvait arriver trop tôt. En juin 1853, il l'entrevoit, et l'amertume dont son cœur était plein, trouvait alors son exutoire. La Grèce physique elle-même, avec son soleil brûlant et ses paysages superbes, n'était pas en cause. « Ce n'est pas que j'aime à calomnier le pays où je me suis tant ennuyé », disait About, « ce pauvre pays, je ne lui en veux pas, il fait de son mieux pour être beau. » (Idem, à sa mère, f° 266, 7 juin 1853.) Mais de Paris ou de Londres, il lui manquait les grandeurs de la civilisation matérielle et la conversation des esprits avancés. « Il y a des moments où je donnerais tout, soleil, olives, ravins, chevaux, pour une petite place au coin d'une cheminée, entre trois hommes d'esprit et quatre jolies femmes », disait-il alors. (Idem).

À son retour, About fait la rencontre de Louis Hachette, qui lui suggère d'écrire un livre. Il a déjà des notes abondantes et un premier projet d'écriture non continué. Les choses se passent vite et l'ouvrage paraît en 1854.

On trouve, dans la *Grèce contemporaine*, un constant besoin de faire de l'esprit, qui emporte parfois l'auteur au-delà du véridique et même du vraisemblable, et on peut le prendre plusieurs fois la main dans le sac, coupable d'avoir raillé pour le seul plaisir de faire un bon mot. Quand il évoque « ce Quimper-Corentin glorieux que nous vénérons sous le nom d'Athènes » (*La Grèce contemporaine*, 1854, p. 95), ou quand il fustige « Corinthe, cette seconde Athènes, qui a produit tant de chefs-d'œuvre et qui ne produit plus que des raisins » (Idem, p. 26), il nous dresse plus que la géographie de son ennui en Grèce : il raille, en homme qui aime à railler. De façon similaire, quand il marque qu'à la tête de l'État, « le roi examine les lois sans les signer, la reine les signe sans les examiner » (Idem, p. 350), il a cédé au plaisir de lancer un bon mot. Par conséquent, s'il est capable parfois d'être lucide, et si le contre-pied qu'il prend des éloges outrés de la Grèce s'avère postérieurement une position justifiée, son livre n'est pas celui d'un adversaire déterminé de la Grèce. C'est bien plutôt « un sceptique, déterminé à se gausser de tout et quelquefois par conséquent de rien », qui fait le pendant, presque malgré lui, entre le philhellénisme finissant et le mishellénisme bientôt vainqueur (Sophie Basch, *Le mirage grec : la Grèce moderne devant l'opinion française*, 1995, p. 115).

Au milieu ces deux tendances, About avançait par ses propres forces et en suivant la pente de ses sentiments. Aux Grecs, il reconnaissait de nombreuses vertus, et notamment, dans le domaine politique, l'amour de la liberté, le sentiment de l'égalité, et le patriotisme. (*La Grèce contemporaine*, 1854, p. 61) Il faisait aussi, avec beaucoup de clairvoyance, de ce pays une terre naturelle d'individualisme, analysant très bien comment le découpage du pays en fractions par les montagnes et la mer, avait dû donner naissance à une multitude d'États indépendants qui favorisèrent le développement des droits humains. « Dans chacun de ces États », écrit-il, « le citoyen, au lieu de se laisser absorber par l'être collectif ou la cité, défendait avec un soin jaloux ses droits personnels et son individualité propre. S'il se sentait menacé par la communauté, il trouvait refuge sur la mer, sur la montagne, ou dans un État voisin qui l'adoptait. » (Idem, p. 55) On peut aussi saluer la compréhension assez fine qu'il manifesta du problème économique grec. About parle d'une terre riche, qui ne manque que de capitaux et de routes pour être proprement mise en valeur. « Les capitaux ne manqueraient pas, si les affaires offraient quelque sécurité, si les prêteurs pouvaient compter ou sur la probité des emprunteurs, ou sur l'intégrité de la justice, ou sur la fermeté du pouvoir. Les routes ne manqueraient pas, si les revenus de l'État, qu'on gaspille pour entretenir une flotte

et une armée, étaient employés à des travaux d'utilité publique. » (Idem, p. 140) Il appelait ainsi le gouvernement grec à « faire son devoir », en fournissant les services qu'un libéral honnête, mais non tout à fait radical, comme About, devait lui demander : construire les infrastructures, et fournir la justice.

Benoît Malbranche

L'abstention électorale

par Yves Guyot

(*Le Siècle*, 1^{er} mars 1895.)

Dans cet article, Yves Guyot s'explique sur le danger de l'abstention. Les libertés humaines, dit-il, ont besoin de défenseurs, et les citoyens qui quittent l'arène livrent leur sort à des hommes qui se présentent d'avance pour en mal user. Il est vrai que l'abstention fragilise le socle majoritaire sur lequel un élu est assis ; cependant il n'en agit pas moins comme s'il jouissait de l'assentiment universel. Aussi, les partisans du progrès, de l'ordre et de la liberté doivent se ressaisir, et ne pas s'éloigner des urnes et s'abandonner au destin avec fatalisme.

L'abstention électorale

Les Anglais ont coutume de dire qu'un peuple ne conserve sa liberté que par une incessante vigilance.

Si on l'abandonne, elle disparaît, s'évanouit ; et un beau jour on s'étonne de l'avoir perdue.

À qui la réclamer ? — Me l'aviez-vous donnée à garder ? peuvent répondre ceux qui l'ont confisquée à ceux qui s'en étaient désintéressés.

Il ne faut pas plus laisser traîner sa liberté que sa bourse. Elle trouvera toujours preneur.

M. Giraud Teulon, dans son livre *Double péril social*, a fait ressortir que, dans le droit germanique, le droit de propriété repose sur la *gewehre*, ou pouvoir effectif d'un homme à défendre sa chose. Tant pis pour l'individu qui se laisse dépouiller, qui ne défend pas, par les voies de droit ou par la force, s'il n'a pas d'autre moyen, sa propriété ; il est incapable.

Il tombe alors dans le régime de ce qu'Herbert Spencer appelle : la loi de famille.

L'enfant, ne pouvant suffire à ses besoins, est protégé par ses ascendants, mais en même temps est soumis à leurs volontés.

Quand l'adulte avoue qu'il ne sait défendre ni ses droits ni ses intérêts et demande qu'on le protège, il retourne à l'enfance ; et il tombe sous le régime d'un paternalisme plus ou moins tyrannique. Du moment qu'il se déclare incapable, il accepte qu'on le mène. S'il murmure, il est inconséquent ; s'il se fâche, il est dans son tort.

Nous venons de voir la population de Beaucaire refuser d'aller voter pour ses conseillers municipaux. Elle sera mal venue ensuite à se plaindre de l'administration municipale que le préfet lui impose. D'où vient cette indifférence des Beaucairois ? En 1869, ils étaient d'ardents électeurs. Comme le scrutin durait, à cette époque, deux jours, ils exigeaient que l'urne fût pendue pendant la nuit au balcon de la mairie et ils montaient la garde au-dessous d'elle, afin d'empêcher que quelque zélé ne s'avisât

d'opérer des substitutions de bulletins. Aujourd'hui, non seulement ils ne surveillent plus leur urne, mais ils ne se dérangent même pas pour aller y déposer un bulletin.

Le même phénomène s'était passé, l'année dernière, à Cette.

À Marseille, sur 80 000 électeurs, nous voyons 17 000 votants. Marseille est gratifiée d'une municipalité socialiste par cette minorité. Que fait donc la majorité ?

Il peut bien y avoir des divisions dans les 63 000 électeurs qui s'en vont le dimanche à leur bastide au lieu d'aller au scrutin ; mais il est impossible que, dans cette masse, il ne se trouve pas une majorité d'hommes convaincus de la nécessité d'une administration municipale sérieuse et honnête, qui ne soit pas la servante des passions et des intérêts de la basse démagogie. Que font-ils ? Comment ! ils ne veulent même pas se donner la peine de voter ! Leur apathie est exploitée par leurs adversaires, et elle empêche de se mettre en avant ceux qu'ils devraient envoyer à l'hôtel de ville.

Dans le remarquable travail publié par *l'Annuaire de la Presse*, sur la statistique électorale de la France, je relève les chiffres suivants :

Votants	En millions	Abstentions	Proportion des votants pour 100 électeurs inscrits
1877	8.012	1.935	80
1881	6.944	3.180	69
1885	7.896	2.285	77
1889	7.953	2.433	77
1893	7.427	3.018	71

En 1877, au moment du 16 Mai, la lutte a été vive : les quatre cinquièmes des électeurs y ont pris part ; puis, en 1881, on tombe à 69%, et en 1893, à 71%.

On a dit depuis longtemps que les Français n'avaient pas la notion de l'entretien beaucoup plus développé que les Turcs. Ils font un grand effort pour renverser quelque chose ou édifier, à la hâte, un nouvel édifice, puis ils ne s'occupent ni de le conserver ni de l'améliorer.

Voici le singulier résultat auquel on aboutit :

Voix obtenues par les élus	Voix non représentées En milliers
1881	4.567
1885	4.042
1889	4.526
1893	4.513
	5.600
	6.000
	5.803
	5.930

Le nombre des voix représentées n'arrive jamais à la moitié des électeurs. Trois sur cinq électeurs ne sont pas représentés à la Chambre.

Il y a des députés qui parlent au nom de la majorité, comme d'une déité infallible, donnant tous les droits, — et les chiffres ci-dessus montrent que c'est la minorité qu'ils auraient seulement le droit d'invoquer.

D'autres parlent avec effroi du despotisme « du nombre », et ces chiffres montrent que le nombre, loin d'exercer son despotisme, subit le despotisme de ceux qui parlent en son nom, alors qu'ils n'y ont aucun titre.

Il y a des députés qui parlent au nom de la majorité, comme d'une déité infallible, donnant tous les droits, — et les chiffres ci-dessus montrent que c'est la minorité qu'ils auraient seulement le droit d'invoquer.

D'autres parlent avec effroi du despotisme « du nombre », et ces chiffres montrent que le nombre, loin d'exercer son despotisme, subit le despotisme de ceux qui parlent en son nom, alors qu'ils n'y ont aucun titre.

On va aux voix à la Chambre des députés : nouvelles abstentions volontaires ou involontaires. Si on additionnait les voix obtenues par les députés de chaque parti, on trouverait encore une nouvelle réduction, et on arriverait à constater que la décision prise l'est souvent par une majorité de la Chambre ne représentant pas le quart des électeurs inscrits. Par une ironie à laquelle on est si habitué qu'on n'y prend pas garde, la loi est proclamée, le ministère est renversé ou sauvé, et c'est cette infime minorité qui impose ses volontés à l'ensemble du pays.

Je citais, dans le *Siècle* du 15 janvier, le passage suivant des *Mémoires* de La Réveillère-Lépeaux qui s'applique si bien au moment présent :

« Une majorité, quelque grande qu'elle soit, ne tarde pas à devenir une faible minorité, lorsque ses membres marquants se laissent subjugués par une opposition opiniâtre et turbulente. C'est ce qui arrive lorsqu'ils restent sur une timide défensive, au lieu d'attaquer eux-mêmes avec vigueur et sans la moindre relâche.... Une majorité, qui cède sans cesse au lieu de combattre, bientôt se décompose. »

Voilà comment un pays en arrive à trembler sous une minorité de jacobins et finit par accepter les coups d'État de Brumaire et de Décembre.

Aujourd'hui, non seulement Marseille se laisse mener par une minorité de socialistes ; mais si les républicains décidés à défendre les principes sans lesquels il n'y pas de gouvernement : la liberté et la sécurité des personnes et des propriétés, ne savent pas s'unir et se grouper, nous tomberons sous le despotisme anarchique des Jaurès et des Guesde. Ils sont la minorité : déjà ils mènent la majorité ; et au lieu d'agir et de s'éveiller, les électeurs inscrits s'éloignent des urnes et s'abandonnent au destin comme des musulmans fatalistes.

Yves Guyot

Statistique des avortements, des viols et des infanticides

Par Paul Leroy-Beaulieu.

(*Journal des Débats*, 19 décembre 1878.)

En 1878, Paul Leroy-Beaulieu commente les dernières statistiques de la justice criminelle relatives aux mœurs, c'est-à-dire particulièrement les avortements, les viols et les infanticides. Il remarque d'abord que ces crimes sont très fortement sous-évalués, et que la France serait un fort beau pays s'il ne s'y commettait annuellement que 27 avortements ou 200 infanticides. Mais si grave que soit ces crimes, Paul Leroy-Beaulieu demande surtout au législateur de considérer leurs causes profondes. Il y a notamment, dit-il, dans la loi qui interdit la recherche de la paternité, ou dans la jurisprudence qui manque de fermeté face aux promesses de mariage non tenues, des failles qui font peser de manière injuste le poids des fautes morales sur la femme plutôt que sur l'homme.

Le *Journal officiel* du 10 novembre a publié le compte-rendu de la justice criminelle pendant l'année 1876, et déjà le *Journal des Débats* a sommairement analysé cet intéressant document. On nous permettra d'y revenir aujourd'hui pour relever les chiffres qui s'appliquent à la moralité publique, et de saisir en même temps cette occasion d'exprimer notre opinion sur des projets de lois importants qui sont en ce moment soumis aux Chambres. Depuis quelques années en effet, et surtout depuis quelques mois, on s'inquiète avec raison de la législation relative aux mœurs et aux rapports entre les sexes. Des projets d'initiative parlementaire ont surgi sur la recherche de la paternité, sur le rétablissement des tours ; un excellent projet de loi avait été présenté à la Chambre précédente pour la simplification des formalités qui précèdent le mariage ; enfin l'on sait quelles discussions a soulevées naguère dans la presse ce qu'on appelle la police des mœurs.

Si corrompu que l'on prétende notre siècle — et l'on ne saurait vraiment nier que sa corruption ne soit assez profonde —, il n'a pas un instant perdu le souci des bonnes mœurs ; ses idées sont, sur ce point, en désaccord avec sa conduite ; il ne cesse de protester en paroles contre les égarements auxquels il s'abandonne et, tout en se laissant aller aux séductions du vice, il recherche avec curiosité les moyens de restaurer le règne de la vertu, de sauvegarder l'innocence, de prévenir les fautes morales et les crimes dont le nombre augmente.

Si le compte-rendu de la justice criminelle en 1876 constate que le nombre total des accusations déférées au jury a été en diminuant depuis 1872, il reconnaît, d'un autre côté, que les crimes contre l'ordre public et les personnes n'ont pas cessé de croître. Il y a, paraît-il, beaucoup moins de vols qualifiés et d'abus de confiance ; nous en sommes heureux, quoiqu'il y ait encore de ce côté bien des progrès à faire. Peut-être même le

progrès que l'on remarque est-il plus apparent que réel et tient-il à ce que la friponnerie est devenue plus habile, plus rusée, et passe aisément entre les mailles de nos lois qu'elle a appris à connaître. Du côté des mœurs, il n'y a pas d'amélioration ; tout au contraire, le développement du mal est frappant. De 1872 à 1876, le nombre des viols et des attentats à la pudeur sur les enfants s'est élevé de 682 à 875, ce qui est un accroissement de près de 30% ; les viols et les attentats à la pudeur sur adultes ont passé de 124 à 140 ; les accusations d'avortement, qui n'étaient qu'au nombre de 19 en 1872, se sont élevées à 27 en 1876. Ici nous ne pouvons retenir une exclamation : le chiffre que nous venons d'écrire est en effet dérisoire. Quelle terre sainte et pure serait la France, quel respect elle aurait des lois naturelles s'il ne s'y commettait que 27 avortements par année ! Ajoutez plusieurs zéros et vous serez sans doute au-dessous de la vérité. Ce que l'on doit dire, c'est que l'avortement est un crime à peu près insaisissable. Il faut des circonstances tout à fait exceptionnelles pour qu'un avortement soit l'objet d'une accusation devant la Cour d'assises.

De toute cette statistique spéciale, le point le plus intéressant est celui qui concerne l'infanticide : de 1872 à 1876, les accusations d'infanticide jugées par les Cours d'assises ont présenté annuellement un nombre presque constant ; 219 infanticides en 1872, 222 en 1873, 198 en 1874, 203 en 1875, 216 en 1876. Ici nous pouvons faire une remarque analogue à celle que nous faisons tout à l'heure pour les avortements. Ce serait se faire une grande illusion que de croire qu'il n'y a dans un pays comme la France que 200 infanticides par année ; mais à côté de l'infanticide ostensible, criminel, dont la justice retrouve les traces, il y a l'infanticide latent, l'infanticide lent, progressif, si nous pouvons parler ainsi, dissimulé, qui échappe à la répression.

L'auteur du compte-rendu de la justice criminelle en 1876 a parfaitement compris que cette statistique, si nécessairement imparfaite qu'elle soit, des infanticides, des avortements, des expositions d'enfants, avait actuellement pour l'opinion publique un intérêt spécial. Aussi, au lieu de comparer seulement la criminalité actuelle en ces matières avec celle des quatre années précédentes, il est remonté jusqu'au commencement du siècle. De 1826 à 1830, le nombre des infanticides était, en moyenne, de 102 ; il s'est élevé à 115 de 1831 à 1840, à 146 de 1841 à 1850 ; il a atteint, dans la période de 1851 à 1860, le chiffre de 198, au-dessus duquel il ne s'est que légèrement élevé depuis lors, étant de 202 de 1861 à 1869, et arrivant à 212 de 1872 à 1876. Si, au lieu de considérer seulement les infanticides jugés, on prend l'ensemble des dénonciations d'infanticides, d'avortements et d'expositions d'enfants, on remarque la même progression jusqu'à la période de 1851 à 1865, et depuis lors une légère décroissance ; de 861, chiffre moyen de la période de 1831 à 1835, l'ensemble des dénonciations de cette catégorie s'est élevé à 1 768 de 1856 à 1860 ; il était de 1 442 en 1876 ; on remarquera, sans étonnement d'ailleurs, que les trois quarts des dénonciations d'infanticides, d'avortements et d'expositions d'enfants ne donnent pas lieu à des poursuites, soit parce que les auteurs sont inconnus ou que les charges sont insuffisantes, soit pour d'autres motifs.

Terminons toute cette statistique de la criminalité contre les mœurs par deux observations. Les délits contre les mœurs, lesquels sont justiciables des tribunaux correctionnels, ont plus augmenté dans ces dernières années que les crimes de même nature. De 2 933 en 1872, ils se sont élevés à 3 655 en 1876. D'un autre côté, la proportion des acquittements prononcés par les Cours d'assises dans la période de 1873 à 1876 est restée absolument constante pour les crimes contre les mœurs : elle a été presque uniformément de 20 à 21%. Cette proportion des acquittements s'est singulièrement accrue, au contraire, pour les crimes contre l'ordre public : elle a passé de 33% en 1873 à

42% en 1876 ; elle a faibli pour les crimes contre les personnes, descendant de 25% en 1873 à 22% en 1876. Si nous avons le temps, nous pourrions peut-être tirer de ces mouvements divers quelques curieuses inductions.

La statistique que nous venons de résumer sur la criminalité contre les mœurs suggère de nombreuses réflexions. La société n'a-t-elle pas quelque chose à se reprocher en même temps que les individus qu'elle condamne ? N'est-elle pas parfois involontairement complice des crimes et des délits qu'elle punit ? Certes, cette question ne se pose pas quand il s'agit des viols et des attentats à la pudeur, crimes grossiers et sans excuse ; mais pour les infanticides, les avortements, les suppressions et les expositions d'enfants, la société peut-elle avoir la conscience tranquille, le cœur léger, quand elle flétrit et châtie les auteurs de ces actes déplorables ? Depuis quelques années, la société est un peu troublée à cet endroit ; elle a des scrupules, presque des remords, et nous sommes de ceux qui pensent que c'est avec raison.

Nos lois sur les relations entre les sexes, nos lois sur les naissances naturelles sont-elles à l'abri de toute critique et de tout reproche ? Ce sont des lois impitoyables, draconiennes, et à coup sûr médiocrement chrétiennes. Elles accablent l'un des deux sexes de tout le poids de leurs sévérités et elles accordent à l'autre toute la faveur de leur connivence. Dans un crime d'infanticide, d'avortement, d'exposition ou de suppression d'enfant, elles ne veulent voir que le fait matériel, elles ne remontent pas aux causes ; elles n'ont surtout aucun souci de prévenir par des mesures équitables les actes qu'elles condamnent. Depuis un temps immémorial il y a comme une protestation constante, ininterrompue, bruyante même de la conscience publique contre la rigueur de la loi vis-à-vis de la femme séduite et abandonnée, et vis-à-vis de l'enfant naturel délaissé. Le théâtre, la philanthropie, la science économique ont uni dans ces dernières années leurs efforts contre ce qu'ils considéraient comme une grande injustice sociale et une grande plaie morale, et l'on ne peut pas dire qu'ils ne soient arrivés à aucun résultat : ils ont obtenu de la jurisprudence qu'elle corrigeât et qu'elle atténuât les rigueurs de la loi ; le juge s'est montré, dans les cas de séduction, plus juste, plus humain plus chrétien que la loi écrite. D'un autre côté, ils ont préparé l'opinion publique à des réformes légales plus importantes. Si sacré que soit notre Code civil, il est, comme toutes les institutions humaines, soumis à l'action du progrès, et il doit, comme elles, se laisser de plus en plus pénétrer par l'esprit de justice.

Ces réflexions nous revenaient à la pensée en parcourant la proposition de loi relative à la recherche de la paternité, projet qui est présenté au Sénat par des hommes d'opinions et d'antécédents très divers : MM. Bérenger, de Belcastel, Foucher de Careil et Schœlcher. On sent, à la lecture de ce travail, que l'antagonisme qui existait naguère sur ces questions entre les légistes et les moralistes est sur le point de cesser. Les uns et les autres comprennent que le fond de tout droit, c'est la juste répartition des responsabilités ; qu'on ne saurait exiger d'un être quelconque, de la femme comme de l'homme, l'accomplissement de devoirs si on ne lui accorde pas en même temps des droits corrélatifs.

La première partie du travail des auteurs de cette proposition est, au point de vue pratique, très intéressante. Elle examine l'état actuel de la jurisprudence en matière de séduction et elle reconnaît que depuis quelques années la séduction est considérée par la plupart des tribunaux comme un quasi-délit donnant droit à des dommages-intérêts. C'est, paraît-il, la Cour de Bastia, en 1834, qui a fondé, si nous pouvons parler ainsi, ce nouveau droit prétorien se superposant ingénieusement au droit écrit. Depuis lors, les Cours de Bordeaux, de Caen, de Montpellier, de Dijon, de Colmar, d'Aix, d'Angers

sont entrées dans la même voie : toutes ont reconnu que la promesse de mariage, suivie de rapports amenant une grossesse, peut motiver de la part de la femme une action en dommages-intérêts contre le séducteur qui l'abandonne. La Cour de cassation elle-même, par trois arrêts différents s'échelonnant de 1862 à 1873, a adopté la même doctrine : elle a déclaré que lorsque la fille séduite était dans l'impossibilité de pourvoir à la subsistance de ses enfants, les tribunaux pouvaient avoir égard au nombre de ces derniers dans la fixation et le mode d'allocation des dommages-intérêts.

Cette jurisprudence est trop conforme au sentiment public pour qu'il y ait péril de la voir changer. Peut-être faut-il lui imputer le mérite d'avoir rendu à peu près stationnaire depuis 1860 le nombre des infanticides, alors que tous les autres crimes ou délits contre les mœurs augmentaient singulièrement. On doit désirer que la doctrine nouvelle des Cours et des tribunaux se conforme et se généralise de plus en plus ; peut-être fera-t-elle diminuer les désordres graves ; en tout cas, elle satisfera la conscience publique en faisant la juste part des responsabilités dans les naissances naturelles.

Mais il ne suffit pas de penser à la femme, il faut encore songer à l'enfant et venir à son secours. Les sénateurs dont nous donnions plus haut les noms ont trouvé que l'article 340 du Code pénal, qui interdit absolument la recherche de la paternité, sauf le cas de rapt par violence, est d'une choquante iniquité. Or cet article est d'une telle précision, qu'il est presque impossible de l'é luder dans la pratique et d'en atténuer la rigueur. Comprend-on, par exemple, que la recherche de la paternité soit interdite, même en cas de viol ? Plusieurs jurisconsultes, et des plus importants, se sont bien efforcés d'expliquer avec plus d'humanité le texte de l'article 340. M. Demolombe, par exemple, l'illustre professeur de Caen, enseigne que la reconnaissance de l'enfant naturel peut résulter de la possession d'état. D'autres, comme M. Valette, ce sont prononcés nettement pour l'abrogation de l'article.

C'est aussi le parti le meilleur à prendre. La proposition de loi de MM. Bérenger, de Belcastel et autres est, à ce point de vue, très pratique et empreinte de la plus grande circonspection. Ils maintiennent le principe que la recherche de la paternité est interdite, mais ils ajoutent : sauf les cas d'enlèvement, de viol ou de séduction, ou de possession d'état. Ils ne permettent l'action en recherche de la paternité qu'à l'enfant, et non pas à la mère ; ils ne la laissent s'exercer qu'après avis favorable d'un conseil de famille et désignation d'un tuteur *ad hoc* ; ils la soumettent aux formalités observées pour les séparations de corps, et enfin ils la font prescrire par six mois à dater de la majorité de l'enfant.

Avec toutes ces précautions, il est certain que l'on arrêterait les intrigants, et surtout les intrigantes. Cette proposition de loi se recommande donc au parlement par les raisons les plus graves. Il ne suffit pas de punir les crimes contre les mœurs : mieux vaut les prévenir, et le meilleur moyen de rétablir la moralité, c'est de rendre l'homme civilement responsable des fautes qu'il commet volontairement.

Paul Leroy-Beaulieu

Le régime civilisateur de l'Indo-Chine

par Gustave de Molinari

(*Journal des économistes*, avril 1901.)

Partisan de la colonisation dans sa jeunesse, Gustave de Molinari est resté toute sa vie intéressé par ce qui était présenté comme l'introduction de la civilisation chez les peuples arriérés. Sceptique d'emblée à l'idée d'une colonisation par l'État, il a vu, au long de sa longue carrière, les effets désastreux du colonialisme, comme ici en Indochine (Vietnam), où les impôts et les fonctionnaires foisonnent, livrant ce pays conquis à un véritable pillage.

Les partisans de l'expansion coloniale se félicitent de l'augmentation extraordinaire du produit des impôts en Indo-Chine. D'après les renseignements fournis par M. Doumer, les impôts qui ne rendaient en 1896 que 56 millions, produiront cette année 92 millions, soit 38 millions de plus. Si cette plus-value était due à un accroissement de la richesse et du bien-être de la population, nous partagerions volontiers la joie de nos colonialistes. Malheureusement, un témoin bien informé et terriblement indiscret, le capitaine Bernard, nous a donné, dans la *Revue de Paris*, une explication beaucoup moins flatteuse de l'expansion des recettes du budget indo-chinois.

« En Annam, dit-il, le système fiscal tout entier a été adapté, non point à l'état réel du pays, mais à l'ignorance de ceux qui l'administrent.

« Les taxes ont été fixées arbitrairement. Quelques denrées, le sel et l'alcool, par exemple, ont formidablement augmenté de valeur : l'alcool acheté 7 cents aux distillateurs, est revendu 14 et au détail 18 ; le sel, acheté aux sauniers 7 cents le picul à Phan-Rang, est revendu à l'entrepôt de l'État, à côté de la saline, 78 ; il valait, en 1897, 12 cents à Thuan-An près de Hai ; un an plus tard, il était vendu 1 piastre 80, soit 15 fois plus. Non seulement les impôts sont devenus écrasants, ils varient encore constamment. Il n'y a pas d'année où on ne modifie soit le tarif, soit les bases mêmes de l'impôt, c'est-à-dire la superficie présumée des terres et leur classification, le nombre des inscrits. En 1897, en quelques semaines, c'est une véritable grêle qui s'abat : droits sur les allumettes, la cannelle, le papier timbré, le sel, l'alcool, les barques de rivières, les permis de coupe de bois, augmentation de l'impôt personnel et de l'impôt foncier, taxes de non-inscrits, enregistrement des brevets de mandarinat, unification des mesures linéaires et superficielles, et, plus tard, malgré les engagements pris, les droits sur le tabac, l'arec, le bois à brûler, les paillotes, le chaume même dont l'indigène couvre les plus misérables cases. »

Cette grêle d'impôts, comme la nomme le trop naïf capitaine, a rempli les caisses du fisc, mais non sans produire les effets ordinaires de la grêle ; elle a ravagé l'Annam au point de faire mourir de faim, pendant l'hiver 1897-98, plus de dix mille personnes dans les provinces de Quang-Tsi et de Quang-Bing.

Nous trouvons encore, dans les révélations du capitaine Bernard, quelques renseignements suggestifs sur le système perfectionné de gouvernement et les procédés de civilisation qui ont été introduits en Indo-Chine.

« Avant l'annexion, la Cochinchine était gouvernée par un Kinh Luoc et divisée en six provinces. Le personnel administratif et judiciaire se réduisait à une cinquantaine de mandarins de tout rang. Elle forme aujourd'hui vingt provinces, sous la direction d'un lieutenant gouverneur. Le nombre total des fonctionnaires des services civils, y compris le secrétariat du gouvernement de la Cochinchine, est de 290 pour une population de 2 300 000 habitants, soit 1 pour 7900. Il est à Java de 365 pour 27 600 000 habitants, soit 1 pour 76 000. Le personnel judiciaire comprend 142 magistrats, soit environ 1 pour 16 000 habitants ; il en comprend à Java 185, soit 1 pour 150 000. Le service du cadastre occupe 75 agents ; à Java, pour une superficie cultivée huit fois plus grande, pour une population douze fois plus considérable, il n'en comporte que 62.

« À l'armée des fonctionnaires, il faut joindre une multitude d'interprètes et secrétaires, les magistrats ignorant la langue. Les charges sont formidables. En 1800, le budget de la Cochinchine était évalué à 3 millions de francs ; il était de 14 millions en 1874 et de 31 670 000 en 1896. Le port de Saïgon n'a pas été amélioré ; en revanche, on a construit un superbe théâtre et une cathédrale romaine. Quelques centaines d'Européens disposent d'un budget payé par 2 millions d'indigènes.

« Certaines séances du Conseil colonial de Cochinchine ressemblent à la scène fameuse que Ruy-Blas interrompt ; elles sont consacrées au partage méthodique du budget ; à la fin de 1886, le président du Conseil colonial avait à lui seul près de 2 millions de francs de travaux en adjudication ; les fonctionnaires laissaient faire. N'était-ce pas cette assemblée qui décidait de l'augmentation des soldes, de l'allocation des indemnités ? Le directeur de l'Intérieur lui-même, qui représente le gouvernement au sein du Conseil, demanda et obtint, en 1885, que son traitement soit doublé.

« Ainsi, en Cochinchine, d'une part, un personnel administratif innombrable, des charges budgétaires énormes, d'autre part, un peuple abêti, une civilisation rudimentaire au point de vue intellectuel, industriel, agricole, voici les bienfaits de l'administration directe. C'est vers cet idéal pourtant que tendent les protectorats de l'Annam et du Tonkin. »

En moyenne, chaque Annamite paie 9 à 10 francs par tête. Les Indous paient 4 fr. 50, les indigènes des Indes néerlandaises, 5 fr. 65. Les Japonais, 7 fr. 40 en 1898. L'impôt est encore aggravé par les procédés de perception, sans oublier les confiscations.

« Lorsqu'une route en construction, dit notre capitaine, traversait des terrains particuliers, les propriétaires ne recevaient aucune indemnité. En janvier 1897, à Hué, une avenue large de 20 mètres a été tracée, qui coupait le village de Phu-Cam et la plaine des Tombeaux ; on a renversé des cases, détruit des plantations, éventré six mille tombes, sans distribuer la moindre indemnité. Il a été procédé de la même manière dans certaines villes, à Hanoï par exemple, où les embellissements ont été faits à peu de frais au détriment des Annamites. »

On dira peut-être que ce mode d'exploitation coloniale n'est pas sans analogie avec le pillage, mais il s'agit de quasi-Chinois, et ne leur faisons-nous pas en pillant beaucoup d'honneur ?

Benjamin Constant, penseur de la religion

Pendant plus de quarante ans, Benjamin Constant a travaillé avec intermitence à la grande étude publiée à la toute fin de sa vie sur les religions. Cette somme en cinq volumes, parue sous le titre *De la Religion*, est désormais disponible dans la grande édition critique des *Œuvres complètes*. Elle présente une facette oubliée, mais parfaitement jointe aux autres, de la pensée de ce grand philosophe du libéralisme.

Œuvres complètes de Benjamin Constant, vol. XVII à XXI. De la Religion, t. I à V (2013-2021).

La série des *Œuvres complètes de Benjamin Constant* aux éditions De Gruyter s'est enrichie d'une édition rigoureuse, désormais achevée, de l'étude magistrale publiée par le philosophe sous le titre *De la Religion*. Des cinq tomes de l'édition originale, seule trois avaient été publiés de son vivant ; les deux derniers, achevés à la fin de sa vie, virent leur publication retardée par les événements de 1830, et livrèrent au public un message politique posthume.

Cette somme massive, bourrée de faits, était le fruit d'un travail patient de plus de quarante années, et malgré une certaine précipitation dans la réalisation finale, elle représente l'œuvre la plus aboutie de Constant. À proprement parler, l'étude des religions, comme fait social et historique, l'a occupé toute sa vie, et elle fut, à côté de la politique, la grande affaire de sa vie. (Notice des éditeurs, *Œuvres complètes*, t. XVII, *De la Religion*, vol. I, p. 335 ; *idem*, p. 439). L'immense travail qu'exigea cette publication, Constant s'en prévalut avec raison dans le prospectus du premier volume, pour marquer son œuvre d'un caractère d'authenticité scientifique, que de prime abord on aurait pu lui dénier, compte tenu de ses autres occupations. « Depuis trente années », écrivit-il donc, « je me suis occupé d'une histoire de la marche de l'esprit humain dans ce qui a rapport aux idées religieuses. Je n'ai rien négligé pour porter cet ouvrage au degré quelconque de perfection que mes efforts pouvaient lui donner. Il a fait mon occupation dans les temps paisibles, ma consolation dans les temps orageux, et si j'ai trop souvent interrompu ce travail pour vouer à la cause de la liberté ce que j'ai de facultés et de forces, je n'ai jamais perdu l'espérance de l'achever un jour et de le rendre le moins indigne qu'il me serait possible de l'approbation des hommes éclairés. » (Prospectus ; *Œuvres complètes*, t. XVII, *De la Religion*, vol. I, p. 370)

Une maturation lente de quarante années devait s'accompagner de quelques tares incompressibles : celle du mélange des sources, ou de l'incorrection de quelques faits glanés trente ans auparavant, qui a donné beaucoup de travail aux éditeurs de ces volumes, et sur lequel je reviendrais ; celle surtout du renversement de l'axe premier du raisonnement. Benjamin Constant note dans son *Cahier rouge* que c'est à l'âge de 18 ans, en 1785, qu'il s'engagea pour la première fois dans des recherches sur la religion, ayant alors l'ambition d'écrire une histoire du polythéisme. « Je n'avais alors aucune des connaissances nécessaires pour écrire quatre lignes raisonnables sur un tel sujet. Nourri des principes de la philosophie du XVIII^e siècle et surtout des ouvrages d'Helvétius, je

n'avais d'autre pensée que de contribuer pour ma part à la destruction de ce que j'appelais les préjugés. Je m'étais emparé d'une assertion de l'auteur de *l'Esprit*, qui prétend que la religion païenne était de beaucoup préférable au christianisme ; et je voulais appuyer cette assertion, que je n'avais ni approfondie, ni examinée, de quelques faits pris au hasard et de beaucoup d'épigrammes et de déclamations que je croyais neuves. » (*Ma vie — Cahier rouge* ; *Œuvres complètes*, t. III, p. 314-315.) Au cours de ses lectures et par des réflexions nombreuses, Constant s'éloigna progressivement de l'ardeur du combat philosophique contre les croyances et les prêtres, et recomposa une philosophie dans laquelle la religion retrouvait une place privilégiée. Si l'on en croit son témoignage, ce sont les faits seuls qui ont tordu le coup à ses premières convictions (Avertissement des libraires, *Œuvres complètes*, t. XVII, *De la Religion*, vol. I, p. 384) ; mais l'influence des expériences et des déceptions de l'âge mûr ont certainement compté pour une part au moins égale. Les principales étapes de ces évolutions sont à placer en Allemagne, à la fin du siècle : d'abord à Brunswick, de 1788 à 1794, puis à Weimar, entre 1803 et 1804. De ce dernier séjour, en particulier, Constant ressort armé d'une distinction précieuse pour ses raisonnements et sa philosophie de l'histoire des religions, qu'il détaillera par la suite : c'est celle qu'il trace entre la forme historique prise par le sentiment religieux, variable selon les temps et les lieux, et ce sentiment religieux lui-même, donnée anthropologique fondamentale.

Au moment de la publication, Constant prépara un prospectus dans lequel il expliquait les prémisses, les données et les conclusions de son travail. Rejetant pour son livre l'accusation d'irrégion, il dira qu'au contraire son étude vise à redonner à ce besoin inhérent à l'homme le sens profond qui lui appartient, et en le libérant de l'emprise de l'autorité, d'en permettre le développement et le perfectionnement. (Prospectus, *Œuvres complètes*, t. XVII, *De la Religion*, vol. I, p. 371) Cela n'empêcha pas l'Église catholique d'en formuler la censure officielle par une condamnation à la Congrégation de l'Index du Saint-Siège. (Kurt Kloocke « Trois écrits de Benjamin Constant mis à l'Index, un quatrième condamné par l'Inquisition espagnole », *Annales Benjamin Constant*, 34, 2009, p. 9-44.) En France même, certains catholiques qui attaquèrent sévèrement le livre, dirent regretter le temps de la censure préalable, qui n'aurait pas permis à un ouvrage aussi déshonorant de voir le jour. (*Mémorial catholique, à l'usage des royalistes devenus ou reconnus libéraux*, VIII, 1824, p. 89-90.)

Malgré ces attaques, qui auraient pu réveiller le zèle endormi des amis politiques de Benjamin Constant, l'ouvrage *De la Religion* connut un succès modéré et devait tomber, dans un bref avenir, dans un oubli presque total. Son auteur lui-même en paraissait d'ailleurs résigné. « Nous sommes dans un moment où tout ce qui n'est pas positif, tout ce qui ne rapporte pas un produit matériel, semble n'être qu'un amusement de l'esprit, et une perte de temps », écrivait-il à sa cousine Rosalie. « Je ne trouve pas de public qui puisse sympathiser avec mes idées. Tout ce qui n'est pas machine à vapeur est une rêverie. Je travaille maintenant au troisième volume, en attendant les Chambres. Je voudrais qu'il parût au printemps prochain, sans quoi je ne le publierais pas de toute l'année. » (Lettre du 6 octobre 1825 ; *Correspondance générale*, vol. XIV — à paraître.) Le mouvement libéral français restait toutefois divisé sur cette question précise de la religion — entre les héritiers de l'ère des Lumières, qui se représentaient la religion comme une aberration digne seulement des anciens temps, et ceux qui voyaient en elle un socle précieux pour les institutions d'un peuple libre. À l'époque même où les cinq tomes de l'ouvrage de Constant paraissent, un anti-clérical comme Destutt de Tracy s'appête à quitter le théâtre, et un défenseur du rôle social et politique de la religion, comme Alexis

de Tocqueville, est sur le point d'y recevoir ses premières acclamations : de l'un à l'autre le fossé est immense, et ne couvre cependant qu'une partie du spectre des possibles.

Benjamin Constant professait sur la religion une doctrine claire, et contre les positions contraires son engagement était total. Contre l'athéisme, qu'il n'admettait pas, il avait des mots aigres et presque dédaigneux.

Dès la préface de son premier volume, il s'était lancé dans une charge très longue et très sévère contre les partisans de la doctrine de l'intérêt bien entendu — cette idée que l'on peut fonder la morale d'un peuple sur l'intérêt de chacun, plutôt que sur la religion. Ici il n'avait pas peur de dire son désaccord avec « beaucoup d'hommes dont nous partageons d'ailleurs les principes, et dont nous honorons le noble caractère » (*Œuvres complètes*, t. XVII, *De la Religion*, vol. I, p. 76) « Frappés des dangers d'un sentiment qui s'exalte et s'égaré », ajoutait-il, « et au nom duquel d'innombrables crimes ont été commis, ces hommes sont en défiance des émotions religieuses, et voudraient leur substituer les calculs exacts, impassibles, invariables, de l'intérêt bien entendu. Cet intérêt suffit, disent-ils, pour établir l'ordre et faire respecter les lois de la morale. » (Idem.) Cependant, pour Constant, cette base est précaire et insuffisante. D'abord, elle sape complètement la notion même du bien et du mal, car l'homme qui ne suit que son intérêt, ne peut trouver bien que ce qui lui sert, et mal ce qui lui nuit. (Idem, p. 78) Ensuite, c'en est fini de l'abnégation, du sacrifice, du sens du devoir : seul compte le bien-être, et dès lors l'individu se fait un dieu de son ventre et de ses penchants les plus secrets. (Idem, p. 81) Surtout, Constant prédit les déconvenues d'un asservissement facile, aux hommes guidés par leurs intérêts seuls et dédaignant les préceptes de la religion. La doctrine de l'intérêt bien entendu a pour effet naturel, soutient-il, « de faire que chaque individu soit son propre centre. Or, quand chacun est son propre centre, tous sont isolés. Quand tous sont isolés, il n'y a que de la poussière. Quand l'orage arrive, la poussière est de la fange. » (Idem) Cette relation entre liberté et religion, et, pareillement, entre despotisme et irréligion, fait l'objet de protestations très vives de la part de l'auteur, dans d'autres passages de son ouvrage. « L'époque où le sentiment religieux disparaît de l'âme des hommes est toujours voisine de celle de leur asservissement » dit-il de même ailleurs. « Des peuples religieux ont pu être esclaves ; aucun peuple irréligieux n'est demeuré libre. La liberté ne peut s'établir, ne peut se conserver, que par le désintéressement, et toute morale étrangère au sentiment religieux ne saurait se fonder que sur le calcul. Pour défendre la liberté, on doit savoir immoler sa vie, et qu'y a-t-il de plus que la vie, pour qui ne voit au-delà que le néant ? Aussi quand le despotisme se rencontre avec l'absence du sentiment religieux, l'espèce humaine se prosterne dans la poudre, partout où la force se déploie. » (Idem, p. 137) Aussi, cette exaltation unique de l'intérêt, par certains philosophes libéraux mal inspirés, et son usage comme fondement de la morale, fait-elle courir aux peuples les plus grands dangers, et ne doit-elle pas satisfaire un homme attaché aux libertés humaines. La liberté, comme on le verra plus loin, est pour Constant intimement liée à la religion. Il faut s'y livrer tout entier, et répondre à ce sentiment inhérent à notre nature, par un attachement et un dévouement complet. Car quant à ceux qui admettent à peine la religion en maugréant, et ne voudraient la faire servir qu'à affermir l'ordre social — et ce sera un peu la position de Tocqueville plus tard —, Benjamin Constant condamne leur manière de voir comme étroite, incomplète et malheureuse. « En lisant leurs écrits », dit-il, « on voit qu'ils veulent que la religion leur serve tout de suite, comme une espèce de gendarmerie, qu'elle garantisse leurs propriétés, assure leur vie, discipline leurs enfants, maintienne l'ordre dans leur ménage. On dirait qu'ils ont, en quelque sorte, peur de

croire pour rien. La religion doit leur payer en services ce qu'ils lui concèdent en croyance. » (*Œuvres complètes*, t. XVII, *De la Religion*, vol. I, p. 150)

Toute la philosophie de Constant, vis-à-vis du fait religieux, va à l'encontre de ces tendances.

D'abord, il consacre une grande partie de son étude à la démonstration de ce qui a valeur pour lui de fait fondamental, à savoir que la religion est un besoin inhérent de l'homme. Historiquement, dit-il, on retrouve la religion dans tous les lieux et à tous les âges du monde. Et la seule explication à cela, est que la croyance religieuse est profondément inscrite dans le cœur de l'homme.

Constant voulait faire œuvre d'historien, et il compila ainsi les témoignages sur l'existence d'un fait religieux, aussi informe soit-il, dans toutes les régions découvertes du monde. Certaines voix dissonantes se manifestaient cependant, tels Levaillant, qui affirmait de son séjour parmi les Hottentots, « je n'y ai vu aucune trace de religion, rien qui approche même de l'idée d'un être vengeur et rémunérateur. J'ai vécu assez longtemps avec eux, chez eux, au sein de leurs déserts paisibles ; j'ai fait, avec ces braves humains, des voyages dans des régions fort éloignées ; nulle part je n'ai rencontré rien qui ressemblât à de la religion » (*Voyage de monsieur Le Vaillant dans l'intérieur de l'Afrique*, vol. I, 1790, p. 48) On peut aussi citer le cas des lettrés chinois, dont Pierre Bayle avait déjà utilisé l'exemple, pour solidifier son audace théorique de l'« athée vertueux ». (*Continuation des pensées diverses*, 1705, p. 68-69 ; *Œuvres diverses*, t. III, 1727, p. 210.) Constant ne s'émeut pas de ces exemples : le cas de la Chine ne l'arrêtera pas, puisqu'il peint cette nation sous les couleurs les plus sombres ; et quant à ces quelques peuplades que des racontars prétendent athées, on peut douter, dit-il, de la valeur de leur exemple. « Opposerons-nous à ces exemples quelques peuplades misérables qu'on nous peint errantes sans idées religieuses aux extrémités du globe ? Leur existence repose sur le témoignage douteux de quelques voyageurs, probablement inexacts : car assurément l'on peut soupçonner d'inexactitude des écrivains dont les uns ont affirmé sur parole l'athéisme de peuples qu'ils n'avaient point visités, et dont les autres, méconnaissant la religion où elle était, ont conclu de l'absence de telle ou telle forme que le fond n'existait pas ? Serait-ce d'ailleurs une exception imposante que celle que fourniraient des hordes qui se nourrissent de chair humaine, et dont l'état ressemble à celui des brutes ? » (*Œuvres complètes*, t. XVII, *De la Religion*, vol. I, p. 88-89) Ce que l'histoire enseigne universellement, donc, c'est plutôt que l'homme est invinciblement porté aux croyances. « L'homme n'a besoin que de s'écouter lui-même, il n'a besoin que d'écouter la nature qui lui parle par mille voix, pour être invinciblement porté à la religion. » (Idem, p. 96) Il en va de la religion comme du langage : on en trouvera des formes diverses, et parfois étonnantes, selon les lieux et les temps, mais son origine véritable sera toujours à trouver dans la constitution même de notre être, qui nous forçait à la découverte ou la révélation de tels trésors. (Idem, p. 99) Le sentiment religieux est donc proprement « un attribut essentiel, une qualité inhérente à notre nature. » (Idem, p. 167)

Pour réduire à néant la portée des contre-arguments qui lui étaient opposés, Constant a consacré une grande partie de son deuxième volume à l'étude de la religion des sauvages, afin de prouver que leurs pratiques en apparence absurdes sont véritablement un fait religieux. Les formes de la religion chez le sauvage sont monstrueuses et ridicules, mais loin d'être un argument contre la religion, c'est une démonstration du fait que l'homme, même le moins civilisé, ne saurait s'en passer, et qu'il est animé par un vrai besoin d'adorer. (*Œuvres complètes*, t. XVII, *De la Religion*, vol. I, p. 258 ; Idem, t. XX, *De la Religion*, vol. IV, p. 114.)

Dans un morceau important du premier volume, Constant conclut que le fait fondamental qui découle de l'étude de la religion, ce n'est donc ni l'imposture des prêtres, ni l'aberration des religions autre que la chrétienne, sur lesquels les incrédules ou les croyants insistent d'habitude : c'est la présence inaltérable du sentiment religieux dans le cœur humain. (*Œuvres complètes*, t. XVII, *De la Religion*, vol. I, p. 207) Ce sentiment, sorte de fait anthropologique, résiste et résistera à toutes les atteintes, dit Constant ; ce n'est pas « une erreur de l'homme ignorant dont l'homme éclairé se puisse affranchir ». (*Œuvres complètes*, t. XVII, *De la Religion*, vol. I, p. 99) L'irréligion (forme passive) et l'athéisme (forme active), sont deux positions incompatibles avec l'ordre du monde et la survie des sociétés humaines. « Une loi éternelle », écrit Constant, « semble avoir voulu que la terre fût inhabitable, quand toute une génération ne croit plus qu'une puissance sage et bienfaisante veille sur les hommes. Cette terre, séparée du ciel, devient pour ses habitants une prison, et le prisonnier frappe de sa tête les murs du cachot qui le renferme. » (*Œuvres complètes*, t. XVII, *De la Religion*, vol. I, p. 118) Il est donc bien vain le débat qui oppose les partisans de la religion et ceux de la science, quant à savoir quelle autorité dominera dans l'arène. Comme plus tard Gustave de Molinari, et contrairement à Yves Guyot, Constant soutient que la religion ne quittera pas le monde parce que la science aura fait quelque progrès de plus. « À mesure qu'il s'éclaire, le cercle d'où la religion se retire s'agrandit », écrit-il. « Elle recule, mais ne disparaît pas. Ce que les mortels croient, et ce qu'ils espèrent, se place toujours, pour ainsi dire, à la circonférence de ce qu'ils savent. » (*Œuvres complètes*, t. XVII, *De la Religion*, vol. I, p. 91)

Cette prégnance du fait religieux dans les sociétés humaines appelle, selon les tempéraments et les convictions, deux attitudes fort opposées : la première pour s'affliger de sa présence, la seconde pour s'en féliciter. Benjamin Constant, on l'aura deviné, se trouve parmi le public acquis, et dans tout au long de son livre il célèbre les mérites de la religion.

La religion, d'abord, est un soutien majeur pour la liberté humaine, et cette considération compte beaucoup pour Constant. En étudiant attentivement les faits fournis par l'histoire, on doit conclure que dans « toutes les époques où le sentiment religieux a triomphé, l'on voit partout que la liberté fut sa compagne », et que, de même, « l'absence du sentiment religieux favorise au contraire toutes les prétentions de la tyrannie ». (Idem, p. 136, 137.)

Dans presque tous les cas historiques connus, les religions sont parvenues à épurer ce que les mœurs avaient conservé de leur barbarie antique. Même l'islamisme, « de toutes les religions modernes, la plus stationnaire, et par là même aujourd'hui la plus défectueuse et la plus nuisible », qui entretient une médiocre estime de la femme, a succédé à un temps où les femmes étaient une propriété, traitées en esclaves, et où les hommes pouvaient enterrer librement leurs filles vivantes. (*Œuvres complètes*, t. XVII, *De la Religion*, vol. I, p. 95) En Afrique noire, les voyageurs notent pareillement l'influence des croyances magiques et religieuses sur la morale. « Les nègres sont très fidèles observateurs de leur parole lorsqu'ils ont juré par leur fétiche », écrit Godefroy Loyer, mobilisé par notre auteur. (*Relation du voyage du royaume d'Issyny. Côte d'Or, pays de Guinée, en Afrique*, 1714, p. 252. — Benjamin Constant, *Œuvres complètes*, t. XVII, *De la Religion*, vol. I, p. 95) Sous un tout autre climat, en Sibérie, les Ostiackes se comportent, aux dires des voyageurs, d'une manière toute pareille. (*Recueil de voyages du Nord*, t. VIII, 1727, p. 417. — Benjamin Constant, *Œuvres complètes*, t. XVII, *De la Religion*, vol. I, p. 265.)

Naturellement, jurer sur un fétiche de bois, demander le secours de la divinité par des sacrifices humains et l'impressionner par des privations volontaires, des macérations, des implorations ridicules, tout cela, les esprits honnêtes le rejettent comme des aberrations d'un autre temps. Mais, souligne Constant, le sentiment religieux, même dans ces formes antiques et barbares, donne au sauvage une sanction à sa morale, l'espérance d'une autre vie, et il allège le poids de ses misères. Sans la religion, l'homme des premiers âges « ne serait qu'un animal féroce, plus malheureux que les autres animaux féroces, ses pareils et ses rivaux ». (*Œuvres complètes*, t. XVII, *De la Religion*, vol. I, p. 327.)

La religion se recommande donc aux esprits libéraux à la fois par sa convenance invincible avec les aspirations vraies du cœur humain, par ses effets positifs sur la morale, et enfin par l'appui qu'elle fournit aux libertés humaines elles-mêmes. Toutes les formes historiques qu'elle a prises, ne sauraient toutefois être célébrées, et il faut introduire, pour affiner l'étude de l'histoire et fournir des prescriptions positives au temps présent, un deuxième outil analytique très important chez Constant : c'est la distinction à tracer entre le sentiment religieux, nécessaire et inaltérable dans l'homme, et la forme religieuse, passagère et plus ou moins épurée. Précisément, le sentiment religieux est « le besoin que l'homme éprouve de se mettre en communication avec la nature qui l'entoure, et les forces inconnues qui lui semblent animer cette nature. La forme religieuse est le moyen qu'il emploie pour établir cette communication. » (Idem, p. 217)

Les rapports qu'entretiennent ces deux notions sont l'objet de l'attention de Constant et aboutissent à reconnaître la supériorité de la liberté religieuse sur la domination d'une caste de prêtres (sacerdoce). En peu de mot, l'amélioration, la perfection continue est contenue dans le système de la liberté ; la stagnation, les mystères, les aberrations, se trouvent du côté de la tyrannie des prêtres.

Le premier effet du sacerdoce, c'est en effet la paralysie de l'intelligence. « Tous les anciens usages », résume Constant dans un manuscrit, « toutes les anciennes opinions, tout ce que pouvait avoir fait partie à une époque quelconque, du culte ou de la doctrine, le sacerdoce s'est efforcé constamment de tout perpétuer, en dépit du progrès des idées et de la marche de l'esprit humain. » (Manuscrit, *Œuvres complètes*, t. XVIII, *De la Religion*, vol. II, p. 435.) Chez les anciens Égyptiens comme chez les Gaulois, la figure même des dieux résiste au passage du temps et se conserve intacte, sans évolution ni innovation, même la plus légère. (Idem, t. XX, *De la Religion*, vol. IV, p. 78-79.) Les doctrines et les pratiques répugnantes restent similairement à l'abri, dans les sociétés dominées par les prêtres, du redressement progressif des mœurs, apporté par le perfectionnement humain.

Cela sonnera comme une charge philosophique contre les prêtres. Si cela est, soutient Constant, c'est d'abord qu'il a rencontré dans l'histoire du monde un ennemi qu'il ne cherchait pas. (*Œuvres complètes*, t. XIX, *De la Religion*, vol. III, p. 122.) Mais fondamentalement, il prend le soin d'indiquer que son adversaire est en vérité tout autre. « C'est le monopole qui nous paraît un fléau », clame-t-il. « Ce que nous combattons, c'est ce privilège exclusif de pouvoir, de science, de lumières, de prédications et d'autorité, qui est pour la majorité de l'espèce humaine un arrêt de proscription, une condamnation à l'ignorance, à l'abâtardissement et à la servitude. » (*Œuvres complètes*, t. XVIII, *De la Religion*, vol. II, p. 294.)

L'histoire illustre les avantages de la liberté sur l'emprise de la société et de la religion par les prêtres, et Constant se range à la défense d'une religion émancipée du monopole. Pour mener à bien le procès engagé contre le sacerdoce, il a conduit son lecteur

en Inde et sur les terres des anciens Gaulois, Germains, ou Égyptiens. Désormais, il lui faut prouver que quand la religion se développe librement, elle s'épure progressivement, tant esthétiquement — par la fin des formes aberrantes, des dieux à trois têtes, aux corps d'animaux, pour ne rien dire des phallus divinisés —, mais aussi moralement — par la substitution de dieux incarnant la justice, la beauté, le bonheur, aux anciens dieux, colériques, perfides et injustes. (*Œuvres complètes*, t. XIX, *De la Religion*, vol. III, p. 318-323, 326.) Or l'exemple majeur à revendiquer dans cette fin, selon Constant, c'est la nation grecque. Les anciens Grecs, en effet, forment le « seul peuple assez heureux pour n'avoir pas vu s'élever sur sa tête des corporations dominatrices » (Idem, p. 290) Elle n'a eu, « dans son esprit, ou dans sa tendance, rien qui la rapproche de la tendance ou de l'esprit des religions soumises aux prêtres. » (idem, t. XVIII, *De la Religion*, vol. II, p. 282) Ces formulations sont peut-être excessives : elles sont celles de l'auteur ; que les connaisseurs le jugent. Lorsqu'il mobilise certains vers de l'*Odyssée* (XVI, 384-386.) pour reconnaître la place reléguée occupée par les prêtres, son effort prête à contestation, et ses efforts pour convaincre de sa thèse n'ont pas été bien jugés par la postérité. Sur la base de cette hypothèse de travail, Constant montre que l'absence de sacerdoce en Grèce a permis l'effusion libre de la pensée et le progrès. À travers les productions littéraires des différents siècles, on retrouve, montre-t-il, une épuration progressive. (*Œuvres complètes*, t. XX, *De la Religion*, vol. IV, p. 440.) Tandis que les pays soumis au sacerdoce conservaient les sacrifices humains dans toute leur vigueur, ils disparaissent peu à peu de l'histoire grecque, et le peu qu'il en reste s'explique uniquement par des faits fortuits et des circonstances exceptionnelles. (Idem, p. 274). En Grèce, la violence est rejetée, et la religion revêt de plus en plus un costume civilisé. Dans l'une des nombreuses pages de références historiques, que les éditeurs doivent parfois corriger, Constant en fournit l'argumentation. « Ménélas est blâmé par Hérodote d'avoir offert aux vents contraires deux enfants égyptiens. Agésilas est loué par Plutarque de ce qu'il n'avait consacré à Diane qu'une biche au lieu d'une vierge, bien que les habitants s'écriassent que la déesse exigeait des hommes et non des animaux. Les présages ayant été menaçants avant la bataille de Leuctres, les devins de Thèbes proposèrent à Pélopidas d'apaiser les dieux par des victimes humaines ; mais il rejeta leur conseil. » (Idem, p. 275)

Telles sont ainsi les deux grandes leçons auxquelles aboutit l'étude de Constant sur l'histoire des religions. Tout d'abord, que le sentiment religieux fait partie de l'homme et qu'il représente une donnée anthropologique fondamentale. Ensuite, que la liberté est nécessaire aux religions pour revêtir sans cesse des formes plus pures et plus humaines, et qu'à ce titre une caste monopolistique de prêtres est le plus grand obstacle au perfectionnement humain.

De la Religion n'était pas l'occupation futile d'un esprit en quête de délassement ; ce fut, dans ses conclusions au moins, un ouvrage politique, on pourrait dire un ouvrage de controverse, à l'intérieur d'un camp libéral tiraillé par les différences doctrinales sur la question de la religion. Benjamin Constant avait choisi son camp, et il affirmait sa position par ce livre. D'abord pour rejeter l'athéisme, qui est contraire à la nature humaine, qui prépare les pires tyrannies, et qui ne formera jamais l'assise d'aucune société. « Il faut donc en revenir à l'un des deux états compatibles avec notre nature : la religion imposée, la religion libre. Lequel des deux est le meilleur ? » (*Œuvres complètes*, t. XXI, *De la Religion*, vol. V, p. 200.) Et évidemment, sur cette question, notre auteur se rangeait dans le camp des défenseurs de la liberté. C'est sur elle qu'il faut compter, c'est elle qu'il

faut établir ou garantir dans une société qui veut prospérer, se maintenir dans ses assises, et avancer sur la voie du perfectionnement intellectuel et matériel. Pour le pouvoir, la tâche à accomplir est donc proprement négative. « Il faut que les hommes, c'est-à-dire le pouvoir, la force matérielle, ne se mêlent pas de la religion. Laissons-la à Dieu et à elle-même », écrit Constant en conclusion, rappelant la doctrine du laissez-faire auquel il était rallié. (Idem, p. 220-221) « Que l'autorité soit neutre », écrivait-il déjà dans le premier volume. « L'intelligence de l'homme, cette intelligence dont le ciel l'a doué pour qu'il en fit usage, se chargera du reste. » (*Œuvres complètes*, t. XVII, *De la Religion*, vol. I, p. 171.) Et ainsi il retrouvait exactement les grands principes du libéralisme qu'il tâchait de développer par la pensée, dans quelques-uns de ses autres textes, comme les *Principes de politique* ou le *Commentaire sur l'ouvrage de Filangieri*, avec lesquels *De la Religion* forme un ensemble cohérent.

La postérité n'en a pas jugé ainsi, et dans le tri opéré par le temps, l'étude sur la religion est tombée dans un oubli assez immérité. La richesse des sources employées par Constant et la profondeur des perspectives qu'il ouvre au cours de ces cinq gros volumes, méritaient un destin différent.

Une tare très grande mérite toutefois d'être mentionnée ici, et elle donne l'occasion de mettre en avant le grand travail éditorial mené par les maîtres-d'œuvres de l'édition ici utilisée.

Pour appuyer ses développements, Benjamin Constant a fait usage de nombreuses sources, provenant d'immenses lectures. Comme le montrent les éditeurs dans leurs notes explicatives, leur emploi est souvent légitime et fondé, mais relève parfois aussi d'interprétations abusives, aberrantes ou coupables, dont Constant se sert pour son argumentation. À l'évidence, Benjamin Constant ne fut pas le plus scrupuleux des auteurs quant à l'emploi des citations. Parfois, faisant usage d'ouvrages de seconde main, en allemand par exemple, et lus plusieurs décennies auparavant, il divague peut-être avec honnêteté ; d'autres fois, cependant, il a recours à ce qui s'apparente à de la manipulation. C'est chez lui une méthode de travail courante, quoique non assumée, de s'approprier les études de quelques érudits, d'employer les sources qu'ils citent, et d'effacer toute trace de cette dette dans ses propres notes. Quoique les règles soient alors moins sévères qu'aujourd'hui sur ces pratiques, on peut se convaincre fréquemment, par la comparaison attentive avec les textes originaux, que nombreuses de ses citations sont en vérité des paraphrases, et quelquefois des montages peu honnêtes, à partir de plusieurs parties d'un même texte.

Les erreurs matérielles, une numérotation inexacte de chapitre ou de page, s'expliquent et jusqu'à un certain degré se pardonnent. L'auteur a visiblement accumulé les cahiers de notes au fil des décennies de travail, et certaines références ont pu être mal recopiées. On sait en outre qu'un écrivain jouissait alors d'une facilité moins grande qu'aujourd'hui pour consulter les ouvrages originaux : non seulement la vérification s'avérait donc difficile et parfois impossible, mais la citation ou le renvoi de seconde main était fréquemment une nécessité. Mais quand on décèle à certains endroits que Constant a emprunté un renvoi bibliographique chez un auteur qui l'avait lui-même pris chez un autre (comme au volume 5 (OC t. XXI), p. 75), on touche du doigt une limite du travail documentaire de l'auteur.

Benjamin Constant manque de profondeur, en tant qu'historien, quand il n'accorde qu'une place infime à l'islam, ou à de vastes régions du monde comme la Chine, par manque de connaissances suffisantes ou de peur que ses recherches ne mettent à mal

l'échafaudage théorique et conceptuel qu'il a péniblement conçu. Il manque d'honnêteté, quand il extrapole des interprétations qui conviennent à sa thèse à partir de sources qui ne le justifient pas, ou quand, ayant lui-même pillé quelques auteurs — dont, sur l'Inde, principalement les travaux de l'Asiatic Society de Calcutta —, il ose attaquer dans une note sa tête de turc, le baron d'Eckart, « auteur du journal *le Catholique*, qui arrange à sa guise ce qu'il a compilé sur l'Inde » (*Œuvres complètes*, t. XX, *De la Religion*, vol. IV, p. 85).

À cause de toutes ces références floues ou erronées, les éditeurs ont été forcés à un travail titanesque, et répètent, preuves à l'appui : « BC se trompe », « le renvoi est faux », « BC ne résume pas tout à fait fidèlement », « BC raconte librement », « les auteurs cités ne confirment pas ce que dit BC ». Cette légèreté chez Constant met à mal son argumentaire ; elle n'empêchera toutefois pas de le ranger parmi les principaux théoriciens libéraux de la religion, et de compter cette composante au sein de son libéralisme, pour mieux le comprendre, et en faire usage.

Benoît Malbranche

